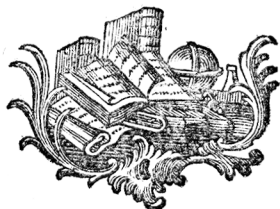


JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

I. AOUT 1792.

*Neque te ut miretur turba, labores,
Contentus paucis lefloribus. Hor. Sat. 10, l. 1.*



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur.
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur.
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.



JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

1. Août 1792.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Instruction aux Catholiques, sur les causes de la révolution, & les moyens d'en arrêter les progrès. A Paris, de l'imprimerie de Guerbar; à Bruxelles, chez Le Charlier; à Liege, chez Lemarié, 1792. in-8vo. de 46 pag.

IL n'est pas possible de présenter au peuple catholique une Instruction plus assortie aux circonstances, plus profondément raisonnée & plus terriblement efficace contre tous les genres de séducteurs sous quelque forme qu'ils se présentent. C'est un évêque François, réfugié à Burgos en Espagne, qui adresse ce pathétique discours à ses ouailles, à ses compatriotes.

Hh 2

tes, & aux catholiques en général (a). Il y a bien des choses qu'on a souvent dites, & qu'on a eu raison de dire souvent, mais qui jamais n'ont été dites d'une manière plus convaincante, plus propre à produire une profonde & durable impression. Ceux qui ont lu & médité les Livres-Saints, qui ont suivi & saisi l'esprit des événemens, si je puis parler de la sorte, consignés dans l'histoire profane, y trouveront la vérification exacte des idées qu'ils ont conçues sur la destinée de la race humaine. » La » sagesse humaine observe, sans le compren- » dre, le mobile spectacle du tems. Elle se » vante d'avoir approfondi l'histoire des peu- » ples & des empires, & de connoître les » germes de leur dépérissement, les principes » de leur force & de leur gloire; de tirer de » ses méditations profondes sur le passé, des » présages infaillibles sur les destinées futures » des nations, & de soumettre avec certitude » leur fortune diverse à l'audace de ses calculs : au lieu de ces pompeuses promesses, » le chrétien qui lit les écrits des sages, trouve » qu'ils recueillent des faits sans liaison, qu'ils » racontent des événemens sans leur assigner » des causes. Ce qu'ils donnent pour l'histoire » du genre humain, n'est qu'une table systématique, où est noté le passage des ombres qui s'évanouissent, & l'apparition des

(a) C'est ce que l'on peut conclure de la fin, où il est dit : *Donné à Burgos en Espagne où nous sommes exilés pour la cause de la Religion.* Cependant l'éloquent auteur, que je crois connoître, n'est point actuellement dans cette région.

„ météores qui brillent comme l'éclair , &
 „ s'enfoncent sous l'horison. Servilement at-
 „ tachés à l'écorce des événemens, ils ne pé-
 „ netrent point jusqu'à cette main puissante
 „ & cachée, qui se joue dans la bizarre va-
 „ riété des scènes du monde, & qui trace un
 „ plan immuable, & des desseins éternels ,
 „ derrière cette décoration fugitive. —
 „ Aux yeux de ces sages, la révolution qui
 „ nous agite, ainsi que toutes les révolutions
 „ qui l'ont précédée, est le fruit du hasard,
 „ le résultat nécessaire d'un concours de cir-
 „ constances irrésistibles : ou s'ils daignent en
 „ faire honneur à des causes connues, ils la
 „ font naître des intrigues d'une ambition
 „ fourde & démesurée, qui la préparoit de
 „ loin, & des abus révoltans qui l'ont mûrie ,
 „ en un clin d'œil. — C'est à la Foi & à
 „ la Foi seule, qu'il appartient de voir, de haut
 „ & sans nuages, les événemens humains ; de
 „ dire quelle force secrète leur donne l'im-
 „ pulsion, & à quel but elle les pousse, par
 „ des routes tortueuses & cachées. La Foi est
 „ la dépositaire des secrets du tems : elle
 „ seule a l'intelligence des révolutions des
 „ empires. „

Ces assertions qui ont l'air de paradoxes
 pour des esprits superficiels, sont d'une vérité
 sensible & profondément sentie pour les phi-
 losophes chrétiens, qui voient dans les Livres-
 Saints le tableau général de l'histoire humai-
 ne ; qui dans la destinée de tous les peuples,
 découvrent à la faveur des lumières de la Foi
 & des notions de la Providence, la marche

de l'éternelle justice & sagesse de Dieu. Il y a dans les choses passées & dans les choses présentes, un secret pour les hommes du siècle, aussi profond & aussi impénétrable que celui de l'avenir. Ils voient l'opération extérieure des causes & des agents qu'ils font bien loin de soupçonner. Ils en raisonnent comme de ces mystères de la nature dont le seul résultat sensible se prête à l'observation. Aussi se trompent-ils toujours sur la catastrophe des événemens qui les occupent. Mais l'homme spirituel juge tout cela, comme parle l'Apôtre. Il a pour lui une espèce de théologie expérimentale, qui rarement le trompe (a). Pour lui, dit un orateur célèbre (le P. Bourdaloue), tous les événemens sont de nouvelles preuves de la Providence qui gouverne le monde. Et c'est dans le même sens que le pieux & judicieux Dauphin duc de Bourgogne disoit : „ On voudroit voir des miracles pour

*Spiritualis
autem ju-
dicat om-
nia.* 1 Cor.
2.

*Vie du
Dauph.
duc de
Bourg. T.
2, p. 240.*

(a) J'ai connu des gens amis du bien & du vrai, qui étoient presque toujours en opposition avec les idées générales & les plus apparentes touchant l'avenir; & cela bien malgré eux. Ils tournoient leur esprit de tous les côtés pour entrer dans la persuasion commune; mais en vain : leur opinion isolée & paradoxale se vérifioit toujours. — Réflexions, sur cette morale, politique, ou théologie expérimentales, 15 Juin 1786, p. 262. — 15 Oct. 1786, p. 242. — 1 Nov. 1791, p. 340. — Extension de ces vues jusqu'aux accidens physiques, *Dissertation* qui est à la fin des *Observ. Philos.* n. 34, p. 251, édit. de 1788. — Les mêmes causes qui servent à expliquer le passé, servent à connoître l'avenir, 1 Fév. 1792, p. 234. — 1 Avril 1792. p. 544.

„ croire, & moi je dirois : Commencez par
 „ croire, & ouvrez les yeux ; vous verrez des
 „ miracles „. Alors on ne voit pas seulement
 des yeux corporels la masse des malheurs qui
 pèsent sur les peuples & les empires, mais on
 pénètre jusques dans les invisibles ressorts qui
 la font mouvoir ; on découvre *cette vertu*, *Virtutem*
cette force des événemens terribles, selon *terribi-*
 l'expression du Prophète, & *la grandeur du* *lium tuo-*
Dieu dont elle émane. *rum di-*

Une distinction bien propre à dissiper une
 partie des ténèbres qui enveloppent la marche
 de la divine justice, est celle qui est établie
 dans cette *Instruction*, entre les crimes des
 particuliers & ceux des nations, entre des in-
 dividus coupables & tout un peuple perverti.
 Rien de plus exact & de plus merveilleuse-
 ment conforme aux grandes leçons de l'histoire,
 que ce que l'illustre prélat dit sur cette diffé-
 rence. „ Dieu a placé la prospérité & le malheur
 „ sur la tête des hommes, comme des signes
 „ équivoques de son amour & de sa haine *. * *August.*
 „ Tandis que le crime & la vertu mettent *de civit.*
 „ entre eux une si grande différence, par l'u- *Dei.*
 „ sage qu'ils en font, Dieu les confond aux
 „ yeux de la chair, dans des destinées sem-
 „ blables. Il semble verser au hasard les suc-
 „ cès & les disgraces, les peines & les plaisirs.
 „ Quelquefois les biens sont la récompense
 „ du juste & le mal poursuit les pécheurs *. * *Prov.*
 „ Plus souvent le méchant prospère, comme 13.
 „ s'il étoit juste ; le juste périt, comme s'il
 „ étoit méchant *. L'impie en triomphe, le * *Eccle. 8.*
 „ foible s'en scandalise, & la foi du vrai chré-

» tien s'en fortifie. Ce désordre momentané
» est la conviction de son espérance, & l'ap-
» pel indéclinable de cette vie malheureuse
» à une vie meilleure, où une justice inflexi-
» ble lui réserve d'éternelles indemnités. —

» La Providence ne tient point cette con-
» duite lente & mystérieuse envers les peu-
» ples & les royaumes. Ces relations acciden-
» telles existent un moment sur la terre, pour
» ne renaître jamais. La justice divine saisit
» le genre humain dans ce court passage &
» sous ces rapports fugitifs ; & par une sage
» dispensation des châtimens ou des récom-
» penses mérités, elle prélude, pour ainsi dire
» au milieu des nations, à la rigueur de ses
» derniers jugemens. Des crimes privés lais-
» sent sommeiller les vengeances du ciel.
» Combien ne voit-on pas de pécheurs ache-
» ver paisiblement la carrière de leurs iniqui-
» tés ? Mais dès qu'une nation par un mou-
» vement général, dépasse les bornes de la
» vertu : dès qu'elle frémit & conspire contre
» Dieu & son Christ : la justice éternelle sort
» de son repos. Elle ne connoît ni ménage-
» mens, ni délais. Elle entre dans sa fureur ;
» elle éclate avec tous ses fléaux sur la tête
» de cette nation criminelle. »

» A mesure que les générations paroissent,
» qu'elles se poussent & se succèdent, l'œil
» de Dieu les poursuit dans la route des sie-
» cles. Leur déviation commune des sentiers
» de la justice est punie sur le champ par des
» revers, qui fondent sur elles avec la vitesse
» de l'aigle. Ce n'est point à quelques indi-
» vidus ; ce n'est pas à un troupeau d'incréd-

„dules épars , c'est à une victime digne du
„ciel qui punit , & de la terre qu'il veut
„épouvanter & instruire ; c'est à la masse im-
„posante des nations que sa colere s'attache ;
„c'est le colosse des royaumes les plus céle-
„bres , que son souffle renverse. „

„Des apôtres de l'impiété avoient terminé
„leur longue carrière dans l'ivresse des ap-
„plaudissemens & des triomphes. Le bonheur
„des impies étoit déjà une grande calamité :
„mais attendez : lorsque l'exemple de cette
„prospérité funeste aura achevé la séduction ;
„que tout le peuple s'égarera dans les con-
„voitises de son cœur ; qu'il appellera téné-
„bres la lumière , & qu'il appellera la lumière
„ténèbres ; quand la Religion , la bonne foi ,
„la charité seront méconnues ; qu'il n'y aura
„plus de vertus publiques ; que gangrené dans
„ses élémens , l'état n'offrira plus qu'un amas
„d'hommes méchans & corrompus ; que de
„leurs œuvres & de leurs cœurs il ne s'ex-
„halera qu'une vapeur d'infection & de mort :
„soyez attentifs : le moment est venu. Dieu
„se leve & immole ce peuple prévaricateur :
„cherchez-le sur le sol qu'il cultiva , ou dans
„les ruines des cités superbes dont il avoit
„chargé la terre : demandez aux nations voi-
„sines , ce qu'il est devenu : & elles vous di-
„ront qu'à l'aspect de la colere du Dieu qu'il
„avoit outragé , il a fondu comme la cire
„devant un brasier enflammé *. Je ne vous * Psal. 67.
„dis pas : tournez vos regards vers l'Orient
„ou le Septentrion. Je ne vous dis pas : re-
„gardez devant vous , creusez sous vos pas.
„Tout est couvert de débris de trônes &

» d'offemens de peuples qui ne sont plus. La
 » main du Tout-Puissant les a semés sur la
 » face de la terre, comme des trophées de
 » son inévitable colere, qui doivent servir de
 » leçon éternelle aux nations & de réponse
 » foudroyante aux impies. »

Je ne fais dans quel ouvrage on trouveroit
 un tableau aussi imposant, vaste & terrible
 que celui que l'on trouve ici de l'état actuel
 de la France. On peut dire dans toute la vé-
 rité, qu'il y a des traits d'une force furnatu-
 relle ; & la raison en est toute simple, c'est
 qu'ils sont pris dans ce livre divin où sont con-
 signées les destinées de toutes les nations, &
 sur-tout la punition des nations jadis fidelles à
 Dieu & heureuses, éclairées de ses lumieres,
 engraisées de ses bienfaits, puis ingrates, re-
 belles & corrompues. » La France a été pesée
 » dans la balance & elle a été trouvée trop

* Dan. 5. » légère *. Le Tout-Puissant qui a résolu de
 » la châtier, n'a point appelé contre elle les
 » peuples de l'Aquilon. Il n'a point dérangé
 » le cours de la nature ; ni tiré de son car-

Ezech. 5. » quois *les fleches de la famine* ; ni déchainé
 » les vents impétueux, les grêles & les ora-
 » ges, qu'il tient en dépôt dans ses redouta-
 » bles trésors. Sa main n'a point agité le globe
 » de la terre par ses pôles, pour exterminer

* Job. 38. » les impies *. Une punition plus terrible nous
 » attendoit. Dieu s'est retiré du milieu de
 » nous. Il a laissé un peuple sans religion &
 » sans morale, aux prises avec sa propre per-
 » versité. ——— Déjà les effrayantes menaces
 » du Prophete s'accomplissent. Un esprit de
 » vertige s'est emparé de la nation. Elle court

„ aux armes & s'anime au meurtre par les
„ cris féditieux d'égalité & de liberté. Des
„ crimes inouïs, des cruautés qui révoltent la
„ nature, se commettent au nom sacré de la
„ patrie. C'est à la lueur des incendies que les
„ féroces enfans de la liberté arrosent de sang
„ humain son image abhorrée. Des têtes san-
„ glantes sont les premiers trophées qu'ils lui
„ érigent, & les étendards hideux de leur
„ victoire. Ces forcenés coupent des hommes
„ par morceaux, en chantant le cantique de
„ la régénération de l'empire. Dans leur rage,
„ ils se disputent les restes fangeux de leurs
„ cadavres mutilés. La chair pantelante de
„ ces malheureuses victimes est l'épouvanta-
„ ble mets des agapes de la liberté. Ces hor-
„ reurs ne sont point passagères; elles ne sont
„ point bornées à une ville, à une province.
„ On ne sauroit faire un pas dans le royau-
„ me, sans marcher sur des traces de sang.
„ Il y a quatre ans qu'il coule, & la faim du
„ carnage n'est pas encore assouvie! ———
„ Quelle catastrophe, grand Dieu, doit donc
„ terminer la scène désastreuse qui s'ouvre par
„ des coups si tragiques! Votre vengeance
„ a-t-elle des traits plus acérés? Quel plus
„ terrible châtiment réserve-t-elle donc à des
„ hommes, en qui vous avez déjà éteint tout
„ sentiment d'humanité? ——— Le siècle s'é-
„ tonne de ces excès. Il se demande si la na-
„ tion qui s'en est souillée, est la même na-
„ tion Française, si douce, si aimable, si
„ généreuse. Il cherche à démêler comment
„ elle a pu devenir tout-à-coup sanguinaire

» & farouche, elle qui étoit l'école des na-
 » tions, où les esprits les plus polis venoient
 » puiser cette délicatesse de sentiment, cette
 » fleur d'urbanité qui la distinguoit de tous
 » les peuples de la terre. Le siècle s'en étonne !
 » Ah ! qu'il se rappelle ce que la Religion lui
 » annonce depuis long-tems ! il fourioit avec
 » dédain à ses prédictions & insultoit à ses
 » terreurs. Le prestige a cessé : il doit enfin
 » comprendre que la science de Dieu ne
 » trompe pas, & que la colere & l'indigna-
 » tion du Ciel tombe tôt ou tard sur les
 » hommes rebelles à la vérité, & qui n'ajou-
 » tent foi qu'aux paroles du mensonge *. De-
 » puis un siècle une philosophie cruelle con-
 » juroit contre le repos du genre humain ,
 » en paroissant diriger tous les traits contre
 » la Divinité. D'abord obscure & circonspecte ,
 » elle se cachoit sous l'appareil du savoir. Elle
 » ne tarda pas à se montrer au monde , cu-
 » rieux de la connoître. Elle parut l'audace
 » sur le front & la coupe des voluptés à la
 » main. Elle parla toutes les langues. Sérieuse
 » & frivole tour-à-tour, tantôt dogmatifant
 » avec autorité, tantôt se jouant derrière le
 » masque du pyrrhonisme, & mêlant ses poi-
 » sons dans les compositions du libertinage ,
 » elle se mit à la portée de toutes les intel-
 » ligences, déconcerta par les sarcasmes, ceux
 » que la témérité de ses paradoxes n'avoit
 » point ébranlés, & bientôt elle eut corrompu
 » tous les âges, tous les sexes, tous les états.
 » — Ce ne fut plus une secte particuliere
 » & odieuse, comme celle d'Epicure à Athe-

* Rom. 2.

„ nes, & des Sadducéens dans la Judée. Le
 „ corps entier de la nation marcha sous les
 „ enseignes de cette maîtresse hautaine, &
 „ professa hardiment ses maximes. — Les
 „ doutes impies, les dérisions sacrilèges, les
 „ blasphèmes, réservés dans des jours moins
 „ ténébreux, à un petit nombre de bouches
 „ impures & forcenées, étoient familièrement
 „ sur les levres de la multitude. L'enfant les
 „ bégaya sur le sein qui l'allaitoit. Le pauvre,
 „ en mangeant un pain de douleur, ferma
 „ son ame aux consolations d'un avenir, &
 „ l'agriculteur aveuglé insulta la Providence.
 „ — L'athéisme le plus brutal devint l'inf-
 „ tinct de la nation. Ce phénomène de scan-
 „ dale inconnu à l'antiquité, dont six mille
 „ ans avoient défié la perversité humaine, la
 „ France le réalisa dans son sein & en épou-
 „ vanta la terre. „

„ Alors toutes les passions déchaînées se li-
 „ vrèrent à leur impétuosité. *On ne connut*
 „ *plus la vérité. On n'exerça plus la mi-*
 „ *séricorde. La science de Dieu disparut.*
 „ Les outrages, les mensonges, l'homicide,
 „ le larcin & l'adultère se répandirent comme
 „ un déluge. Les vices, qui révoltoient l'in-
 „ nocente simplicité de nos pères, devinrent
 „ les mœurs dominantes de notre âge. Tout
 „ étoit indifférent, tout fut permis. Où il n'y
 „ a ni règle, ni mesure, il n'y a plus d'excès.
 „ La vertu seule en fut un, & le seul qui eut
 „ droit de surprendre. Aussi fut-elle reléguée
 „ parmi ces prodiges antiques & ces chimères
 „ fabuleuses auxquels un siècle de lumière ne

Osée

„ croit plus. — Incapable du bien on
„ en nia impudemment jusqu'à la possibilité.
„ L'honneur fut une illusion ; l'amour de la
„ patrie & de ses proches une foiblesse ; la
„ piété le masque de la fourberie , ou l'ali-
„ ment d'une ame foible. Quelle perspective
„ présenta la société ! & qui put l'envisager
„ sans reculer d'horreur ! Ici des peres déna-
„ turés ; là des enfans ingrats ; plus loin des
„ époux adulteres , des amis perfides , des en-
„ nemis implacables , des cœurs cruels dans
„ des corps amollis , des fantômes humains
„ sans religion , sans principes , sans loi ; étran-
„ gers à tout , sinon à leurs plaisirs , plongés
„ dans l'apathie d'une immoralité profonde
„ & raisonnée. — Tous les caractères
„ étoient effacés : l'émulation du génie & de
„ la vertu , éteinte dans la fange du libertinage ,
„ enleva jusqu'à l'espoir de les voir briller
„ jamais. Nulle conception grande , nul sen-
„ timent noble & généreux ne pouvoit ger-
„ mer dans des ames vouées au néant , que
„ le souffle de l'irréligion avoit flétries & des-
„ séchées. L'égoïsme seul domina ; les arts
„ dégradés se rappetissèrent à sa bassesse. Nos
„ projets , nos établissemens vils , petits com-
„ me lui , porterent l'empreinte honteuse de
„ la jouissance exclusive. Concentrant tout
„ dans ce cercle étroit , ce siecle de fer en-
„ tassa tous les fruits de la prévoyante libéra-
„ lité des siecles passés , & il les dévora en
„ un jour. Il s'efforce de déshériter la posté-
„ rité , comme pour la punir de n'être pas
„ l'instrument de ses plaisirs , ou plutôt , par

„ un secret jugement de justice contre lui-
 „ même , comme si le genre humain devoit
 „ finir avec une génération si dépravée. —
 „ Et nous nous étonnerions encore de la ré-
 „ volution ! mais si quelque chose doit sur-
 „ prendre , c'est qu'elle ait éclaté si tard. Nous
 „ nous étonnerions qu'un peuple dégénéré ,
 „ vieilli dans des excès semblables , ait com-
 „ mis tant de forfaits ! mais il seroit plus na-
 „ turel de s'étonner , s'il ne les avoit pas tous
 „ commis. „



*Maximes spirituelles avec les explica-
 tions , par M. l'abbé Grou. Nouvelle
 édition. A Paris, chez Berlin ; à Bruxelles,
 chez le Charlier , 1792. 2 liv. broché.*

Nous avons fait connoître cet ouvrage
 lorsque la première édition parut (a).
 Nous ne pouvons que ratifier l'éloge que nous
 en avons fait alors. Il est certain que peu de
 livres spirituels contiennent plus de vues lu-
 mineuses & profondes sur les règles de la con-
 science & les voies intérieures. Il y a telles
 maximes où les âmes les plus saintes trouve-
 ront à profiter : par exemple , celle où l'au-
 teur combat la crainte excessive du péché ,
 crainte qui empêche quelquefois les hommes

(a) 1 Août 1789 , p. 497. — Autres ouv. du
 même , 15 Août. 1787 , p. 561. — 15 Mai
 1789 , p. 107.

les plus vertueux de s'engager dans un état où ils serviroient Dieu avec fruit, mais dont ils redoutent les devoirs & le compte que Dieu exigera de leur gestion; ou d'entreprendre quelque grande affaire qui pourroit devenir l'occasion de différentes fautes. L'auteur montre que cette crainte est un des grands obstacles qui arrête l'ame dans son effor vers Dieu; & que dans leur conduite même personnelle & les intérêts de leur salut propre, l'inquiétude & l'appréhension nuisent beaucoup aux hommes pusillanimes. » On retarde ou l'on arrête le progrès » dans la vertu & la sainteté, en bien des manieres, & par plusieurs causes qu'il est à propos d'expliquer. On le retarde par lâcheté, » par découragement. . . . On l'arrête, lorsqu'on » prend garde à tout instant où l'on pose le pied, » lorsqu'on veut toujours choisir les beaux » endroits, & qu'on fait une infinité de détours » pour éviter les mauvais pas, au lieu d'aller » droit devant soi, au risque de se crotter » un peu. Rien n'est plus commun que ces » précautions, ces hésitations, ces délibérations dans la route de l'intérieur. On cherche à s'assurer, pour ne point faire de faux- » pas; on veut voir où l'on marche; on craint » de se trop fatiguer, de tomber, de se salir un peu; on se détourne des endroits » difficiles, glissans, & où il y a la plus petite apparence de danger. Cependant la » grace dit de ne rien craindre & d'aller en » avant; qu'autrement on allongera la route, » & peut-être n'arrivera-t-on jamais. La délicatesse, la pusillanimité, une appréhension trop

» trop vive de faire la moindre chute , & de
» ternir tant soit peu la pureté de la confi-
» cience , en laquelle on se complait , em-
» pêchent qu'on n'écoute la grace & qu'on
» ne poursuive son chemin avec une pleine
» confiance en Dieu , sans y regarder de si
» près , sans hésiter ni faire de longs circuits.
» Et pourquoi , dans une carrière aussi iné-
» gale & raboteuse , semée par-tout de
» mauvais pas & bordée de précipices , tant
» craindre les chutes & le danger de se salir ,
» lorsqu'on doit marcher à l'aveugle , sous les
» auspices de la Foi dont la conduite est
» sûre ; lorsque ces chutes ne peuvent être
» que légères & involontaires , & n'ont d'autre
» effet que de nous humilier ; lorsque Dieu
» nous tend toujours la main pour nous re-
» lever ? La crainte des blessures & même de
» la mort n'a jamais fait de bons soldats. Nous
» avons un médecin qui peut & qui veut nous
» guérir & nous ressusciter : pourquoi tant
» appréhender de nous exposer , par son or-
» dre , sous sa direction & sous sa puissante
» protection ?... Celui qui marche à grands
» pas , encore plus celui qui court , ne prend
» pas garde de si près où il met le pied ; il
» franchit tous les obstacles ; il passe délibé-
» rément au travers des ornières , de la fange ,
» des flaques d'eau. Que lui importe de se
» crotter , ou de se mouiller , pourvu qu'il
» avance ? Il aime mieux s'exposer à quelques
» chutes , qui ne l'empêchent pas de laisser
» les autres bien loin derrière lui. Ces chutes
» qu'il ne veut point , mais aussi qu'il ne craint

„ point, & qui ne sont causées que par l'im-
 „ pétuosité de sa course, n'ont jamais aucunes
 „ mauvaises suites; au contraire, elles ne sont
 „ que redoubler son ardeur; il se relève promp-
 „ tement, & ne pense plus qu'il est tombé.
 „ Dieu vers lequel il court, & auquel il est
 „ empressé de s'unir, est trop bon, & même
 „ trop juste pour lui imputer des fautes oc-
 „ casionnées par l'excès de sa confiance, de
 „ son abandon & de son amour. „ (a)

(a) Maxime analogue, tirée de l'Ecole du Sauveur,
 15 Mars 1792, p. 417 *. J'y ajouterai ce fragment
 d'une lettre que j'ai eu autrefois sous les yeux. „ Je
 „ découvre dans ce que vous me dites, un atta-
 „ chement vrai aux bonnes maximes & sur-tout
 „ une grande tendresse de conscience. Vous croyez
 „ avec raison que de se conduire dans une affaire
 „ de maniere à n'y pas faire même un péché véniel
 „ *saltem deliberatè*, est un bonheur précieux. Oui,
 „ sans doute. Mais permettez cependant que je dise
 „ que ce n'est pas là l'ordre de procéder dans les
 „ démarches qu'on fait pour Dieu. L'homme qui
 „ brûle pour les grands intérêts, se perd de vue;
 „ il ne calcule ni vertu ni péché; il seroit au déses-
 „ poir que, lui restant sans reproche, la cause
 „ de Dieu fût perdue; & il se pardonneroit plutôt
 „ quelque péché d'imprudence & d'un zèle excès-
 „ sif, que d'avoir (supposé que cela pût être ainsi)
 „ conservé toute sa vertu, en abandonnant les in-
 „ térêts de son bien-aimé. C'est ainsi que S. Ignace
 „ de Loyola préféreroit de vivre avec le danger de
 „ pécher & de se damner, que de mourir avec une
 „ pleine certitude du salut, dans le tems qu'il
 „ pouvoit encore servir la cause de Dieu. La ma-
 „ niere opposée a quelque chose de petit, de mes-
 „ quin, de personnel; c'est une espèce d'égoïsme qui

* Les notes
 y sont ren-
 versées, la
 seconde doit
 être la pre-
 mière.

L'auteur avertit après cela que ces considérations ne regardent que les hommes vraiment intérieurs, dont Dieu a pris une pleine & entière possession, *qui sont agités & poussés par son esprit*, selon l'expression de S. Paul; & qu'on auroit tort de les appliquer aux ames communes qui aidées de la grace ordinaire, & bornées exclusivement à leur propre sanctification, marchent pas à pas dans le chemin de la vertu, & ne peuvent avoir trop de circonspection, sans trouble néanmoins & sans anxiété. En général le pieux auteur, profondément versé dans les voies intérieures, prévient toujours par des exceptions ou modifications placées à propos, tout abus qu'on pourroit faire de ses leçons ou toute fausse conséquence qu'on pourroit en tirer.

Quicum-
que spiri-
tu Dei
aguntur,
ii sunt fi-
lii Dei.
Rom. 8.

„ à la vérité tient à la piété, au sentiment de la
 „ bonne conscience (je n'examine pas si elle est
 „ éclairée ou non), mais qui concentre tout dans
 „ l'intérêt individuel, qui montre Dieu & la Re-
 „ ligion comme un objet secondaire, & ne le prend
 „ à cœur qu'autant qu'il le faut pour être sans
 „ reproche. „



Hat man endlich der theologie ihren Zusammenhang und ihre naturliche verbindung der materien gegeben? *A-t-on donné à la théologie son véritable ensemble & liaison naturelle des matieres? Question proposée & répondue par Joseph-Antoine Weissenbach, chanoine à Zurzach. Avec quelques réflexions sur la profession de foi conçue dans le système de Vienne.* Ausbourg, chez Nicolas Doll, 1789. broch. in-12 de 143 pag.

* 15 Oct. 1791, p. 256 & autres *ibid.* **L**E nom de l'auteur dont nous avons eu souvent occasion de parler *; & dont les ouvrages sont marqués au coin du zèle & de l'orthodoxie, suffit pour prévenir en faveur de celui-ci. Ses vues sur la chaîne des matières théologiques sont très-justes, & suppose un esprit méthodique, bien attentif à saisir les liaisons & les conséquences de l'objet dont il s'occupe, & à rapporter à son véritable principe tout ce qui en découle d'une manière quelconque. Il paroît néanmoins que l'occasion de ses remarques n'a point été un traité théologique du premier ordre, mais quelque ouvrage, peut-être plusieurs, qui effectivement étoient mal arrangés. Car certainement nous avons bien des livres en ce genre aussi bien arrangés & disposés que le desire M. Weissenbach : & si je ne craignois de faire tort à ses connoissances & à sa vaste érudition, je lui en indiquerois plusieurs. Il

est vrai au reste , que dans toutes les sciences , & dans la théologie plus peut-être que dans les autres , les matieres se tiennent & se poussent de maniere qu'il n'est pas toujours aisé de tracer le plan de leur marche graduée. C'est souvent le point de vue sous lequel elles ont été faîtes par tel ou tel auteur , qui en détermine la suite & la dépendance immédiate. Enfin , me seroit-il permis de le dire ? quand il y auroit quelque amélioration à proposer , soit dans les études théologiques , soit dans toute autre matiere qui tient d'une maniere quelconque à la Religion , il faudroit bien se garder de la suggérer dans un tems , où l'esprit rongeur du siecle , courant après de prétendus *mieux* , défait tout ce qui est *bien*.

La seconde partie de l'ouvrage présente des réflexions plus tranchantes & plus dignes de l'esprit solide & de l'ame forte de l'auteur. Les hommes ignorans & corrompus dont les faveurs auliques ou populaires font la regle de foi , ne manquent pas d'accuser d'erreur & surtout de fanatisme , les courageux défenseurs des vérités antiques. Un docteur de Vienne , c'est-à-dire , un petit-maître errant dans les rues & certaines maisons de cette capitale de l'Autriche , ou quelque gros ex-moine ou clerc détonsuré , avoit lancé l'anathême armé de toutes les injures de cabaret contre quelques paisibles & catholiques écrivains , entre lesquels M. Weisfenbach se trouvoit compris. Il a cru devoir les défendre , & il le fait d'une maniere à ôter à son adversaire toute envie de continuer la dispute. Ce qui est sur-tout de la plus grande

impression sur les esprits vrais, ce sont des passages d'antiques & respectables auteurs que M. W. transcrit tout uniment sans aucune réflexion ni commentaire. En voici quelques uns.

Hier.
Proem. in
Lib. 5
Com-
ment. in
Jerem.

Veritas claudi & ligari potest ; vinci non potest ; quæ & suorum paucitate contenta est , & multitudine hostium non terretur.

„ On peut cacher & entraver la vérité ,
 „ mais on ne peut la confondre ; elle se con-
 „ tente du petit nombre qui s'attache à elle ,
 „ & ne s'effraie pas de la multitude de ses
 „ ennemis. „

Theodo-
ret. Epist.
25 , ac
Joan.
Episc.

Cujusmodi polypedes ad saxa colorem suum variant , aut cutem ad folia caméleon , sic hi mentem ad tempora & sententiam commutant.

Germa-
nicæ.

„ Il y a des gens qui changent leur opinion
 „ & leur maniere de penser selon les circon-
 „ stances & les tems : tout comme les poly-
 „ pes prennent leurs couleurs des pierres aux-
 „ quelles ils s'attachent , & comme le camé-
 „ léon colore sa peau d'après les feuilles qui
 „ la touchent ou l'avoisinent. „

Hilar.
lib. con-
tra Conf-
tant.

Facta est fides temporum potius quam Evangeliorum.

„ La foi d'aujourd'hui est plutôt celle des
 „ tems , que celle de l'Evangile. „

Ambr.
lib. 5.
Com-
ment. in
Lucam.

Cùm imperatoris gratiam sequuntur , Dei gratiam perdiderunt.

„ En aspirant aux bonnes grâces de l'em-
 „ pereur , ils ont perdu celles de Dieu. „

Hæc sunt malignantium tela linguarum, S. Leo. quæ inter christianos, post extinctos ignes, M. in & retusum ethnicorum ferrum, persecutio- Epist. num sævitiam supplent.

„ Après que les bûchers dressés pour détruire les chrétiens, furent éteints, & que le fer des païens fut émouffé par le nombre & la patience des victimes, sont venues les langues empoisonnées, qui ont pris la place des premiers persécuteurs. „

Nihil ad nos attinet, quid judicent stulti, Laët. Epi- quid homunculi sentiant : nos judicium Dei tom. Cap. expectare debemus ; ut eos postmodum qui 1. de nobis judicaverint, judicemus.

„ Peu doit nous importer ce que pensent de nous les sots & les petits-mâtres. Nous devons appeler de tout cela au jugement de Dieu, qui nous autorisera à prononcer sur le sort de ceux qui ont voulu disposer du nôtre. „



Schediasma academicum de utilitate & obligatione ecclesiarum cathedralium ac collegiatarum, quod unà cum positionibus ex jure universo ad consequendum juris utriusque doctoratum in universitate Salisburgensi, sine præside, placido eruditorum examini submittit J. C. Christophorus L. Baro de Horix, canonicus Eccles. Colleg. ad B. Mariam V. ad gradus Maguntiaë, die XIX. Aug. M. DCC. XCI. horis ante- & pomeridianis. CUM CENSURA ET APPROBATIONE FACULTATIS THEOLOGICÆ ET JURIDICÆ. *Salisburgi, Typis Franc. Xav. Duyle, aulic. & academ. Typogr. 1791.*

JE n'ai rien retranché du titre pour constater l'authenticité de l'ouvrage, qui contient des choses si extraordinaires que sans cette précaution aucun lecteur de bon sens se persuaderoit que telles sont aujourd'hui les leçons publiques de l'université épiscopale de Saltzbourg. Je ne citerai que deux positions, ce sont les premières que mes yeux ont rencontrées, & je n'ai eu garde d'aller plus en avant.

Canonici monachique acerrimi semper fuere aulæ pontificiæ satellites; quò igitur major eorum exercitus, eò certior in debellandis suis inimicis, id est, purioris doctrinæ cultoribus, victoriam sibi Pontifex spondere poterat. Satellites isti, qui nec pa-

triam, nec familiam norunt, pro spirituali suo monarchâ nunquam non pugnare parati, omnes flammis & pugionibus exstirpare properabant, quicumque Domini sui sputa lingere detrectabant.

Nescio (ait Samuel L. B. de Puffendorf) quàm jucundum sit, opimos redditus (ut canonici nempè) citra ullum laborem per otium posse consumere. Nam etiam per vicarios (canonici nempè) templa clamoribus complent, ut nullus raucedinis metus, nisi ex crapulâ immineat. Coelibatûs incommodis facîle venales puellæ medentur, nam qui se propter regnum cœlorum castraverit, nondum videre contigit. Continentiæ autem donum in homine nobili, æquè turpe, quàm canibus & equis non gaudere.

Tout ce que l'Allemagne contient encore non-seulement de chrétiens, mais d'ames honnêtes, amis de la raison & de la décence; sont indignés d'une telle dégradation de l'enseignement public, d'entendre le langage de Chrysippe & d'Epicure dans les écoles du facerdoce catholique, & les argumens des plus grossiers sectaires dans la bouche des théologues. O démocrates, jacobites, acéphales & énergumènes de la France, qui persécutez & transportez vos évêques & vos prêtres; laissez là ces conquêtes pénibles & résistantes, & venez dans la docile Germanie, vous y trouverez des prélats & des docteurs qui renchérisseient sur tous vos décrets. De-là vous est ve-

nue cette nuée d'ex-moines, ex-clercs, ex-professeurs, qui ont envahi les demeures & dévoré les troupeaux des pasteurs d'Israël. Là vous ferez de nouvelles recrues de toutes les couleurs. Là on vous fera des sermens de toutes les formes & sur tous les objets, tels même que vous n'oseriez prescrire. Vous y trouverez des universités archiépiscopales où la seule odeur du jambon & le dégoût du stokfisch

* 1 Août a fait apostasier maints savans canonistes* : en 1786, p. général, vous ferez plus que fatisfaits. Vous 544 & aut. entendrez jusques dans le sanctuaire, sinon cités *ibid.* les paroles formelles, du moins tout l'esprit de la fameuse priere de Luther.

*O gott, durch deine gütthe,
Bescher uns kleider und hüte;
Auch mäntel und röcke,
Fette kälber und böcke,
Ochsen, schafe und rinder,
Viele weiber, wenig kinder.
Schlechte speiße und tranck
Machen einem das jahr lang.*

Il faut bien se garder, au reste, de croire que cette corruption de l'enseignement public soit générale en Allemagne : quelques progrès qu'elle y ait faits & qu'elle continue d'y faire, il y a encore des exceptions bien consolantes. Je viens de lire *Theses ex Logicâ & Metaphysicâ*, défendues à Malmedi dans le courant du mois de Juin, où la solide raison, l'orthodoxie, l'érudition, la sagesse & la décence, se montrent d'une maniere bien honorable à cet ancien & célèbre monastere.

La Nouvelle Eglise de France , contemplée au jour de sa naissance & convaincue de n'être pas l'épouse de Jesus-Christ. Par un curé catholique romain & vrai patriote. La 2^{me}. année de la persécution. A Paris, chez madame Dufresne , au Palais; chez Lacloye , à l'Orme St.-Germain , & au Palais-Royal sous les galeries de bois , & d'autres marchands de nouveautés , 1791. in-8vo. de 40 pag.

LA force & la lumineuse évidence de ce petit Ouvrage répond à son laconisme , au ton simple & persuasif que l'auteur a su prendre & qui part autant de son cœur que de la conviction de son esprit. Heureusement de tels écrits circulent encore librement en France , comme on le voit par les noms & le nombre des libraires qui les vendent publiquement : tolérance qui fait honneur aux enragés de la révolution , & qui peut servir de modele à certains gouvernemens soi-disant catholiques.

Je ne fais pourquoi l'auteur appelle l'année 1791 *la seconde année de la persécution* , plutôt que *la troisième* ; puisqu'il paraît que le commencement de la persécution date de 1789 ; les traitemens faits aux plus illustres prélats de l'assemblée , les dangers de mort auxquels plusieurs , nommément l'archevêque de Paris , n'ont échappé que par une espece de miracle ; les décrets contre les dîmes , la conjuration déjà formée & en activité des curés dégénérés contre les pasteurs du premier

ordre &c. ; tout cela n'est-ce pas une persécution ? De cette manière l'année courante 1792 feroit la quatrième de la persécution. Et s'il est vrai, comme le remarque M. Bossuet, que les persécutions, à les prendre dans le tems de leur plus grande rigueur, n'ont point passé pour l'ordinaire trois ans & demi *, on pourroit croire que celle-ci touche à sa fin.

* *Tempus
& tempo-
ra & di-
midium
temporis.*

Apoc. 12.

Les Peuples de la Campagne rappelés à l'unité de l'Eglise, avec des avis conformes aux Brefs & Instructions du Pape des 13 Avril & 26 Septembre 1791, & du 19 Mars 1792. Par un curé du diocèse de St.-Dié. A Paris, chez Gastellier. in-8vo. de 56 pag.

OUVRAGE dont le but est le même que celui du précédent. Le style & la manière de convaincre sont assortis à l'intelligence des plus simples. Les peuples des campagnes comprendront sans peine les raisons du zélé pasteur ; la plupart en sont déjà convaincus : qu'on ôte les instrumens & les moyens de séduction, ils ne tarderont pas à remplir les vœux ardents de la Mere commune qui les rappelle dans son sein & qui adresse pour cela à son divin époux les prières les plus urgentes. (a)

*Orat. pro
hereticis &
schismaticis.
Fer. VI.
maj. hebdom.*

(a) *Ut Deus & Dominus noster eruat eos ab erroribus universis, & ad sanctam matrem Ecclesiam catholicam atque apostolicam revocare dignetur. Ut omni hereticâ pravitate depositâ, errantium corda*

La Bouffole du Catholique Ardennois, pour servir de confirmation à la Foi du Charbonnier. Par le Vicaire Ardennois, instruisant dans sa chaumière le Charbonnier & sa famille.

Tu es Petrus & super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam. *Matth.* 16. 18.

A Liege, chez J. F. Baffompierre; à Bruxelles, chez Le Charlier, 1792, broch. in-12. de 50 pag. Prix 5 sols.

PEU d'ouvrages relatifs aux circonstances actuelles ont eu plus de succès que *la Foi du Charbonnier Ardennois*. L'imprimeur s'est bien repenti d'avoir trop borné le nombre d'exemplaires qu'il en a tirés. Jamais la foi catholique n'a paru dans des tems d'hérésie & de schisme, sous un langage en même tems plus simple & plus convaincant. Cette *Bouffole* répond parfaitement à l'esprit & aux succès de l'ouvrage, auquel elle sert de confirmation. Le dialogue, forme d'instruction si naturelle & si à portée à l'intelligence du vulgaire, y est organisé, avec cet art qui part

resuscitant, & ad veritatis tue redeant unitatem.

— *Deus qui errata corrigis, & dispersa congregas, & congregata conservas : super populum Christianum tue unionis gratiam clementer infunde ; ut divisione rejectâ, vero pastori Ecclesie tue se uniens, tibi dignè valeat famulari.*

*Orat. in
milit. à adol.
lendum scripsit
ma.*

du génie & qui se cache lors même qu'il se déploie avec le plus d'éclat ; suivant l'antique regle :

Hor. vide
Art. Poët.

Ut sibi quivis
Speret idem, multùm sudet, frustrâque laboret
Aufus idem.

Il faut lire l'ouvrage avec attention pour se convaincre combien est exacte & profonde la théologie dont il est rempli, sous des dehors d'instruction populaire & idiotique.



Avis aux puissances de l'Europe, relativement aux troubles qui agitent la France. A Liege, chez Lemarié, 1792. in-8vo. de 13 pag. Prix, 3 fols.

TOUT respire dans ce petit ouvrage, l'ardeur du zèle. L'auteur voudroit que tous les rois se réunissent sans délai & sans altercation quelconque, pour écraser le démocratisme ; & ne s'inquiète nullement de ce que feroient alors les rois, ni même de ce qu'ils ont fait avant que le démocratisme eût ébranlé leur trône. Telle est la marche de la bonne foi. Elle va droit au bien & au mal, pour maintenir l'un & détruire l'autre : sans trop se fatiguer sur les causes, & les moyens, & le résultat. La pureté de ses vues lui suffit ; & lors même qu'elle se trompe, elle trouve de quoi se consoler dans la sainteté de ses intentions.

Le Divin Consolateur, Etrennes nécessaires aux fideles, dans les malheureux jours de schisme. A Paris, chez le Petit, 1792. 1 vol. in-12. de 158 pages.

CE livre de piété où se trouve l'Office de l'Eglise, est rempli d'excellentes instructions, bien propres à atteindre le but salutaire de l'auteur, & à rappeler l'idée du *Dieu de toute consolation*, comme s'exprime l'Apôtre, *qui nous console dans toutes nos tribulations.*

Deus totius consolationis, qui consolatur nos in omni tribulatione nostra.

L'Ombre de Juvenal, ou Tableaux des Crimes du 18^{me} siècle. A Paris, chez Laurens, 1792. in-8vo. de 74 pages.

2. Cor. 1.

CE sont des vers & de la prose où l'esprit de satire n'est pas ménagé. On en jugera par ce portrait, qui pour être un peu grotesque & raboteux, n'est cependant pas sans quelque ressemblance :

Imagine un ramas de maint cuistre lettré,
Entrelardant parmi des troupeaux de caillettes,
Des phrases de Jean-Jacques aux propos de toilettes.
Le matin, en chenil, un imberbe Caton,
Né pour changer son siècle & nous rendre Platon,
Une badine en main, en style académique,
Expose gravement son plan de République.

Réflexions sur les Ordres Religieux, ou conseils de conscience à un homme en place qui les a demandés. Nouvelle édition. A Paris, & se trouve à Bruxelles, chez Le Charlier; à Anvers, chez Grangé; à Liege, chez Lemarié, 1792. 1 vol. in-12. de 93 pag. Prix 1 liv. de France.

C'EST l'intéressant & éloquent ouvrage que le public se plaignoit de ne pouvoir acquérir, & qui effectivement n'existoit plus dans le commerce de librairie*; on doit savoir gré à l'homme bien intentionné qui vient de le reproduire dans le même format, commode & portatif, que la première édition.

* 15 Mai
p. 160.

On trouve chez les mêmes libraires la *Sainte Bible en latin & en françois, contenant l'Ancien & le Nouveau-Testament, avec un commentaire littéral, inséré dans la traduction françoise. Par le R. P. de Carriere.* 10 vol. in-12. très-belle édition, & d'un prix modique : 25 liv. 10 s. broch. 32 l. 10 s. rel. — Item *L'Année Apostolique*, qui continue à jouir, comme elle le mérite, de l'accueil des lecteurs chrétiens; & dont les passages qui ont fixé un moment l'attention de la critique, sont expliqués abondamment dans tout le corps & par l'esprit de l'ouvrage; & sont d'ailleurs de nature à pouvoir être rendus complètement exacts par un trait de plume. (a)

(a) En relisant de tems à autre quelques-uns de mes écrits d'ancienne date, j'y trouve des expressions qui, vu les événemens & les erreurs survenues, ou même des erreurs préexistantes auxquelles je ne songeois pas, donneroient à des lecteurs superficiels ou mal intentionnés, occasion de supposer des sens ou des conséquences, qui étoient bien loin de ma pensée. J'en conclus que ce qui m'est arrivé, arrive encore à d'autres. Et c'est sans doute d'où vient que dans les traités théologiques on trouve tant d'objections, tirées des ouvrages des Pères, contre la doctrine qu'ils ont le plus formellement enseignée.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 5 Juillet*). Les nouvelles de l'armée continuent à être des plus fâcheuses. Le nombre des troupes Russes entrées en Pologne est de plus de 70,000 hommes, & elles pénètrent de plus en plus dans le pays. La ville de Nieswicz, où les nôtres poursuivies à l'affaire du 13 au 14 du mois dernier, avoient été obligées de se retirer, est tombée entre les mains du général Russe Fersen, qui y a fait prisonniers 640 hommes d'infanterie, & trouvé 48 pieces de canon, beaucoup de poudre & un magasin. Le général prince Joseph Poniatowski continue à rétrograder avec son armée. Retiré de Zaslav à Ostrog, nous apprenons qu'il n'a pu encore se maintenir dans cette dernière position, & qu'il a gagné Warkowice, à 2 lieues au-dessus de Dubno : il est même des avis, suivant lesquels il s'est déjà replié au-delà de ce dernier endroit. L'armée Russe aux ordres du général Kochowski s'est portée en-avant & le talonne de près. Nous n'avons point de détails de la Lithuanie depuis quelques jours, si ce n'est que le général de Fersen est actuellement à Slonim, tandis que le général Zabiello, avec ses trou-

pes qu'on fait monter à 20 mille hommes, s'est mis en marche de Grodno pour aller à sa rencontre; de sorte que l'on peut s'attendre à apprendre la nouvelle d'une action dans ces quartiers. L'on travaille aux préparatifs du camp qui doit se former sous les ordres du roi, dont le départ n'est point encore fixé, pour couvrir Varsovie, d'où l'on craint que dans quelques semaines les Russes ne soient guère éloignés. Déjà un grand nombre de seigneurs commencent à quitter cette ville pour sortir du royaume, entre autres le maréchal de la diète, qui est parti pour Carlsbade. Dans ces circonstances critiques, le prince Poniatowski a fait proposer au général Russe Kochowski une suspension d'armes; mais celui-ci a répondu » que les instructions de l'im-
» pératrice ne lui permettoient point d'accep-
» ter l'armistice proposé; qu'au contraire elles
» portoient uniquement d'anéantir tout ce
» que la diète avoit entrepris contre les loix
» constitutionnelles de la Pologne; qu'en con-
» séquence il invitoit le prince Poniatowski
» à signer la confédération de Targowitz, à
» venir se réunir à lui avec son armée, ou
» du moins à poser les armes; faute de quoi
» il viendrait incessamment l'attaquer à la tête
» de quatre colonnes de troupes impériales ». Les armées Russes sont au sein des provinces de la couronne & de celles de Lithuanie. La désertion commence à gagner parmi nos troupes, même parmi les officiers; le brigadier Rudnicki vient, entre autres, de passer sous les drapeaux de l'ennemi.

L'acte signé à Targowitz, le 14 Mai dernier, par le comte Stanislas-Félix Potocki, général de l'artillerie de la couronne, comme maréchal de la confédération, par le grand-général comte Branicki, le petit-général Rzewuski, & un grand nombre de sénateurs émigrés en Russie, est d'une assez grande étendue, contenant plusieurs griefs, dont voici les principaux. „ Ils protestent 1°. contre la „ constitution du 3 Mai 1791 en général; „ 2°. contre la succession héréditaire au trône; „ 3°. contre les privilèges accordés à l'autorité royale; 4°. contre la diminution de „ ceux de l'ordre équestre; 5°. contre la présente diète, comme voulant se rendre perpétuelle, & s'étant arrogé une plus longue „ durée que ne le permettent les loix; „ 6°. contre toutes les atteintes portées aux „ droits exclusifs du culte catholique, dont „ la conservation est un de leurs objets particuliers; 7°. contre les atteintes portées à „ l'ancienne forme de gouvernement; 8°. contre toute cession qu'on voudroit faire d'aucun des pays ou possessions de la république. „

Le maréchal Potocki est de retour de Berlin. La réponse qui lui a été faite par le cabinet Prussien est péremptoire, & ne laisse aucune espérance de secours. Ce concours d'événemens fâcheux fait tomber le crédit public. L'emprunt que l'on vouloit faire en Hollande, a totalement manqué; & la disette du numéraire est si grande, qu'elle surpasse toute imagination.

E S P A G N E.

MADRID (*le 2 Juillet*). Le roi & la famille royale qui étoient depuis cinq mois à Aranjuez, sont rentrés avant-hier dans cette capitale.

Le gouvernement vient de révoquer la prohibition des papiers-nouvelles de France. Il avoit reçu de plusieurs ports, entre autres de celui de St.-Sébastien, des réclamations sur l'ignorance, où cette absence de nouvelles étrangères tenoit les citoyens à l'égard des objets qui pouvoient les intéresser, & sur les inconvéniens graves qui en résultoient pour les commerçans en particulier. Cédant à cette considération, le conseil-d'état vient d'ordonner à tous les directeurs des postes du royaume de laisser entrer toutes sortes de papiers-nouvelles. On n'en excepte que les libelles séditieux. (*a*)

L'ordre qui avoit été donné pour exclure les François du transport des Negres dans les colonies Espagnoles, vient d'être révoqué, par une disposition du conseil-d'état.

Nous apprenons que la paix a été signée, le 20 du mois dernier, entre la régence d'Alger & le roi de Suede.

(*a*) Tout livre qui attaque la Religion, est un livre séditieux; parce qu'il tend à ébranler le fondement sur quoi tout repose. Les rois paient un peu cher la balourdise qui leur a fait négliger cette observation; & M. Aranda n'a pas envie de la faire encore.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 2 Juillet). Les régimens qui ont campé près de Ladugard, ont été passés en revue le 25 du mois dernier en présence du roi ; le duc régent les a ramenés ensuite lui-même en ville. — Le prince vient d'augmenter les revenus de son frere le prince Frédéric, & de payer les dettes qu'il avoit contractées, puisqu'elles étoient une suite de ce que son apanage n'étoit point proportionné à son état. — Il est arrivé à Drotningholm huit chaloupes canonieres, qui ont été transportées de la flotte de Scheeren, & qui font tous les jours leurs exercices devant le château en présence du roi.

L'ambassadeur de Russie, M. de Stackelberg, résidera pendant cet été dans le château royal de Carlsberg. M. de Verninac, qui devoit résider ici comme envoyé de France, continue de n'être pas reconnu en cette qualité, & vit comme simple particulier. Ce n'est nullement son caractère de Jacobin, qui a fait que jusqu'ici ses lettres de créance pour la cour de Suede n'ont pas été reçues, mais bien les engagemens réciproquement contractés entre le feu roi & l'impératrice de Russie, dans la partie secrete du traité de Drotningholm, „ de ne point reconnoître la souveraineté de la nation Française & de combiner „ leurs forces, à l'effet de rétablir en France „ la monarchie „ : engagemens toujours subsistans & ainsi toujours obligatoires, malgré le desir présumé du régent, que l'impératrice veuille bien les regarder *comme non venus*

en ce qui concerne la Suede. C'est tellement là le vrai motif, que depuis une année, M. Gaufflin, qui n'est certainement pas Jacobin, n'a pas été admis à la cour dans son caractère public; qu'on n'a plus reçu aucune note venant de sa part; qu'on lui a refusé d'ouvrir & d'accepter la lettre de notification de l'acceptation de l'acte constitutionnel; & que quelques jours avant l'arrivée de M. Verminac, il a été omis dans toutes les invitations faites au corps diplomatique, relativement à la mort du feu roi & à ses funérailles; de manière que celui-ci ne se mêle plus de rien, & que toute correspondance officielle se trouve interrompue avec la cour de France.

I T A L I E.

ROME (le 8 Juillet). Le prélat Caprara, ayant été nommé cardinal, Mgr. Ruffo de Scilla, nonce à Florence, lui succède dans la nonciature à Vienne, & partira incessamment pour cette destination. Il est remplacé par Mgr. Scotti, inquisiteur de Malte, qui le fera lui-même par Mgr. Cavalchini. Mgr. Saluzzo, nonce en Pologne, passe à la présidence d'Urbain où est actuellement en qualité de légat, le cardinal Joseph Doria, ci-devant nonce en France, qui revient à Rome. Le Pape n'a point encore nommé à la nonciature de Pologne.

Trois François ont été arrêtés à Sora près Celano dans le royaume de Naples, munis de lettres en chiffres, & de sommes considérables. Un quatrième a été pris près d'Ancône fondant un hayre.

Nous apprenons de Genes qu'on vient d'ouvrir dans cette ville un emprunt de 6 millions de livres, monnoie de Piémont, portant intérêt de 4 & demi pour cent, pour le compte du roi de Sardaigne. On ne doute point que cet emprunt ne soit destiné à fournir aux fraix de la guerre contre la France.

D A N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 5 Juillet*). Le prince royal ayant passé en revue, le 14 du mois dernier, les troupes de cette garnison, & les miliciens de l'isle de Sélande, est parti le 16 pour le camp d'exercice qui a été formé dans le Holstein. Ce camp est placé près de Hadersleben & de Riben, & il est composé de 16 à 20000 hommes & de 5000 chevaux. Ces troupes, en quittant ce camp, marcheront, partagées en deux corps, avec tous leurs attirails & bagages, vers les environs de la ville de Sleswig.

L'envoyé-extraordinaire de la cour de Vienne, & le chargé d'affaires de celle de Berlin ont remis au comte de Bernstorff, notre ministre d'état, une note dont voici la teneur.

„ Les soussignés, l'envoyé-extraordinaire de S. M. le roi de Hongrie & de Bohême, & le chargé d'affaires de S. M. Prussienne, ont l'honneur de communiquer au ministère de S. M. Danoise, le mémoire ci-joint relatif aux affaires de France & de l'accompagner de quelques observations, & des réquisitions de leurs cours relatives à cet égard.

Il s'agit dans ce moment-ci d'une cause commune à tous les souverains, & de l'intérêt commun de tous les gouvernemens. Il en dérive essentiellement la nécessité & l'obligation pour tous d'y intervenir efficace-

cement par la réunion de leurs moyens & de leurs forces ; & cette communauté d'efforts exige nécessairement un concert préalable d'un accord déterminé entre ces cours , sur le but du concert & sur les moyens à y employer.

Le but réunit deux sortes d'objets. L'un concerne les droits lésés des princes de l'Empire , ainsi que ceux du St.-Siege , & les dangers dont la propagation des principes françois menace plus ou moins , plutôt ou plus tard les autres états , si l'on ne parvient à les prévenir ; l'autre concerne le maintien des fondemens essentiels du gouvernement monarchique en France. Le premier de ces deux objets se trouve déterminé dans tous ses points par leur annonce même ; le second au contraire n'est point encore susceptible d'une détermination positive.

Toutes les autres puissances n'ont aucunement le droit d'exiger d'une puissance grande & libre telle que la France , que tout y soit rétabli entièrement dans l'état antérieur , ou qu'elle adopte précisément telle & non pas d'autre modification du gouvernement : il s'ensuit que l'on pourra & devra reconnoître comme légale & constitutionnelle telle modification dans son gouvernement monarchique & dans son administration interne , dont le roi , jouissant d'une liberté plénière , conviendrait avec les représentans légitimes de la nation.

Plusieurs considérations importantes paroissent d'ailleurs prescrire à la sagesse & à la prévoyance des cours réunies , de déployer & de conserver invariablement la plus grande modération à cet égard.

Quant aux moyens à employer , ils devront être suffisans pour rendre les succès inmanquables , proportionnés aux forces respectives des puissances réunies , & déterminés d'après un plan général d'opérations.

Ce concours d'efforts peut s'effectuer , ou par des troupes ou par des subsides d'argent proportionnés en faveur des puissances qui employeront à l'entreprise un plus grand nombre de troupes , que n'exigeroit leur contingent relativement aux autres. Dans l'un & l'autre

tre cas il s'agira de spécifier l'espece & la quote-part de ces moyens qu'on s'engageroit à fournir ; ainsi que le terme auquel ces engagemens seroient infailliblement réalisés.

Pour procéder à l'arrangement de tous ces points , S. M. Apostolique & S. M. Prussienne proposent la ville de Vienne comme le centre des distances , dans l'intention d'accélérer & d'abrégier cet ouvrage le plus que possible.

Mais quand , en conséquence du concert à conclure , le rassemblement des armées sera effectué de toutes parts & suivi d'une déclaration des puissances pour annoncer leur intervention commune , & les objets dont elles demanderont le redressement , si alors il s'agit d'établir un congrès armé formel , il est tout naturel que ce congrès ne pourra point se tenir à Vienne trop éloigné de la France , mais dans tel autre endroit que les puissances réunies jugeront être le plus convenable.

Leurs majestés Apostolique & Prussienne sont prêtes de leur côté à concourir de cette manière avec toute la promptitude & l'énergie possible au soutien de l'intérêt commun de tous les souverains & de tous les gouvernemens.

Les dispositions que les deux cours ont faites jusqu'ici étant purement défensives , les mesures actives à prendre ultérieurement dépendront de la réalisation du concert proposé , & conséquemment de la coopération effective des autres cours.

C'est en vertu des ordres précis & au nom de leurs cours respectives , que les soussignés ont l'honneur d'inviter la cour de Danemarck à ce concert & de l'engager à munir son ministre à Vienne d'instructions & de pleins pouvoirs nécessaires à cette fin , en demandant des renseignemens éventuels sur les moyens qu'elle destineroit de son côté au but commun , & sur le tems fixe auquel elle pourroit les fournir.

Comme l'extrémité notoire des affaires de France & sur-tout l'invasion hostile sur le territoire de l'Allemagne , & nommément sur celui du cercle de Bour-

gagne qu'elle vient de tenter, rend urgent d'accélérer le plus que possible l'exécution des mesures réunies, les soussignés se flattent que S. Exc. M. le comte de Bernstorff ne tardera pas de les informer des intentions de sa cour relativement à son accession au concert proposé. »

Signé, *Weguelin & Breunner.*

Le comte de Bernstorff n'a pas tardé à faire la réponse suivante.

„ C'est avec tous les sentimens dignes de la confiance des souverains ses amis & alliés, & les plus propres à y répondre, que S. M. Danoise a reçu, & pesé les ouvertures de leurs majestés Apostolique & Prussienne. Elle y a reconnu les principes les plus justes, & la sollicitude la plus respectable pour le bonheur & pour la tranquillité de l'Europe entière, évidemment menacée par l'anarchie françoise & par le prestige de ses formes illusoires, mais séduisantes. „

„ L'offre d'un concert parfait pour assurer les bases générales de l'ordre social, pour mettre des bornes aux attentats de ceux qui les méconnoissent, & pour rendre la France susceptible de nouveau de cette prospérité dont elle a joui, mais qui a été anéantie, ne peut que flatter le roi mon maître. S'il ne peut pas y entrer, ce n'est pas par une différence d'opinion ou de vues, c'est par des raisons fondées sur une position différente, sur des intérêts majeurs, sur des devoirs qui doivent être sa loi & sa règle, & qui ne lui permettent ni d'écouter ses penchans, ni de consulter ses regrets ; S. M. s'expliquera là-dessus avec la vérité, la franchise, la cordialité la plus entière, elle fait que ce n'est que par-là qu'elle peut prouver son estime & son amitié aux souverains vers qui elle penche & dont elle connoît & respecte les vertus. „

„ Il ne s'agit plus de prévenir un éclat, ou de maintenir la paix par un concert imposant. Les

François ont déclaré la guerre depuis peu. Le système général du roi est la neutralité la plus parfaite & la plus impartiale; mais il ne peut absolument pas se concilier avec une des parties belligérantes contre l'autre, par une réunion qui ne se fait que depuis que la guerre a effectivement commencé. „

„ Le Danemarck a reconnu tout comme l'empereur défunt & le roi de Prusse, la constitution de la France, depuis que Louis XVI l'a solennellement avouée. Il n'existe encore aucune démarche directe & publique. Les souverains qui n'ont pas des raisons particulières, ne sont point appelés encore à soutenir ou à venger la cause de celui qui se croit & qui se dit libre & satisfait de la limitation de l'autorité royale adoptée sans réclamation. Il y a bien de la différence entre les puissances neutres & éloignées que rien n'a provoquées & celles qui ont été offensées qui doivent se défendre, qui par leurs engagements, leur voisinage, leurs forces, leur position en général, sont nécessitées de prendre un parti & d'ailleurs en état de jouer le premier rôle qui leur convient. Le premier de leur but, & bien digne d'elles, est sans doute de préserver leurs sujets de l'infection menaçante qui se répand comme le poison le plus dangereux, & le plus actif. S. M. y est parvenue par une marche adaptée au génie de sa nation; elle ne veut pas s'en écarter. „

„ Le Danemarck est d'ailleurs une puissance maritime & commerçante; elle a donc des mesures particulières à garder sur-tout vis-à-vis d'une nation à laquelle elle est liée par un traité de commerce, & qui ne semble plus connoître les ménagemens ordinaires. Sa prospérité ne dépend plus seulement de la paix, mais aussi de l'opinion qu'elle ne sera pas interrompue, & qu'il n'existe rien qui puisse la troubler, & le roi ne peut pas se permettre d'y porter atteinte. „

„ S. M. n'a pas voulu différer sa réponse sous le

prétexte de se concerter avec d'autres, ou de vouloir attendre qu'elle pût être assurée du concert ou du concours universel des souverains si difficile à prévoir ou à supposer; elle a voulu prouver par-là combien elle est pénétrée des vérités qui se trouvent exposées avec tant de force & de dignité dans les mémoires qui lui ont été communiqués : elle avoue & reconnoît aussi ses obligations de concourir, comme membre de l'Empire, à toutes les mesures communes qui seront prises pour sa défense & celle de ses droits. S. M. fera toujours également empressée à convenir de ses devoirs & à les remplir. Du département des affaires étrangères, à Coppenhague le 1^{er}. Juin 1792.

Signé Bernstorff.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 20 Juillet*). Le comte de Redern, envoyé-extraordinaire & ministre-plénipotentiaire de Prusse auprès de cette cour, a reçu ses lettres de rappel; il sera remplacé par le baron de Jacobi.

M. de Chauvelin, ministre-plénipotentiaire de la cour de France, a remis à milord Grenville, le 18 Juin dernier, une note, où, après avoir déclaré qu'il avoit reçu l'ordre de présenter à S. M. Britannique le témoignage de la sensibilité du roi de France, aux dispositions amicales qu'elle avoit manifestées, il finit par dire que „ vivement pénétré de ces „ marques d'intérêt & d'affection, le roi l'invite „ vite à chercher encore dans sa sagesse, „ dans sa position & dans son influence les „ moyens compatibles avec l'indépendance „ de la nation Française, d'arrêter les progrès „ de cette ligue qui menace la paix & le bon-

„ heur de l'Europe; que la déclaration du roi
„ & les dispositions de S. M. Britannique l'au-
„ torisent à espérer, qu'elle se portera aussi
„ avec empressement à employer ses bons offi-
„ ces auprès de ses alliés pour les détourner
„ d'accorder aux ennemis de la France di-
„ rectement ou indirectement aucune assis-
„ tance, & pour leur inspirer, relativement
„ à son indépendance, les égards que la
„ France est prête à manifester pour toutes
„ les puissances qui demeureront envers elle
„ dans les formes d'une stricte neutralité „.
Lord Grenville a fait à cette note de M. Chau-
velin la réponse suivante, en date du 8 de ce
mois.

„ Le roi reçoit toujours avec la même sensibilité,
de la part de sa majesté très-chrétienne, les assu-
rances de son amitié & de ses dispositions pour le
maintien de cette heureuse harmonie qui subsiste
entre les deux empires. S. M. ne refusera jamais
de concourir à la conservation ou au rétablissement
de la paix en Europe, par des moyens propres à
produire cet effet, & compatibles avec sa dignité,
& avec les principes qui dirigent sa conduite. Mais
les mêmes sentimens qui l'ont déterminée à ne pas
s'immiscer dans les affaires intérieures de la France,
doivent également la porter à respecter les droits
& l'indépendance des autres souverains, & sur-tout
ceux de ses alliés; & sa majesté a cru que dans les
circonstances actuelles de la guerre déjà commen-
cée, l'intervention de ses conseils, ou de ses bons
offices, ne pourroit être utile, à moins que d'être
desirée par toutes les parties intéressées. „

La cour a fait publier une Gazette extraor-
dinaire, contenant les dépêches arrivées de
l'Inde par terre, & relatives à la paix qui

vient de se conclure avec Tipoo Sultan, dont voici les articles préliminaires convenus, & échangés en date du 22 Février dernier.

Art. I. La moitié des pays qui étoient possédés par Tipoo Sultan au commencement de la guerre présente, sera cédée aux alliés du côté de leurs limites respectives, & à leur choix.

II. Il sera payé aux alliés 3 crores & 30 lacques de roupies Sicca, ainsi qu'il suit : 1°. Il sera payé immédiatement un crore & 65 lacques en pagodes, ou or de Mohurs, ou en roupies de poids, ou en or, ou en argent non monnoyé. 2°. Le reste, un crore & 65 lacques, en trois payemens de 4 en 4 mois, en monnoie ci-dessus mentionnée.

III. Tous les sujets des quatre différentes puissances, qui auront été faits prisonniers depuis le tems d'Hyder Ally Khan jusqu'à présent, seront remis en liberté sans réserve.

IV. Jusqu'à l'exécution des trois articles précédens, deux des trois fils aînés de Tipoo Sultan seront donnés comme otages, & à leur arrivée les hostilités cesseront.

V. Lorsque l'accord contenant les articles ci-dessus arrivera cacheté, & signé par Tipoo Sultan, les trois puissances enverront des contre-accords, & après la cessation des hostilités, il sera fait un traité définitif d'amitié perpétuelle &c.

Le 24 Février, les deux fils de Tipoo étoient déjà au camp de lord Cornwallis. Le premier Mars, la conclusion de la paix a été annoncée à Madras par la décharge de 21 canons.

Des lettres reçues, le 9 de ce mois, de Bombay, par la voie de Suez, nous apprennent que les puissances confédérées de l'Inde ont réglé entre elles le partage des sommes qu'elles doivent recevoir de Tipoo. Le Nizam aura quatre 16^{mes.}, les Marattes cinq 16^{mes.}, & les Anglois les autres sept 16^{mes.} Nous gagne-

rons donc à cette paix 1,500,000 liv. sterl., somme à laquelle on peut évaluer notre part de la rançon de Seringapatam & l'acquisition des vastes terrains sur la côte du Malabar. Nos nouvelles possessions s'étendront depuis Mangalore jusqu'au cap Comorin, & dans cet espace se trouvent renfermés les districts de Coimbatore, Dindigul, Paligutcherri & Barramaul, produisant par an 70 lacques de roupies, ou 700,000 liv. sterl. Ce partage laisse, comme on voit, Tipoo en possession de Seringapatam, Bednore, & tout le Maissoure; & malgré tous ses grands sacrifices, il fera encore très-puissant.

L'escadre d'observation aux ordres de lord Hood a mis le 11 de ce mois en mer, composée d'un vaisseau de 90 canons, quatre de 74, quatre frégates de 32, neuf chaloupes de guerre, brûlots &c.

La dernière proclamation du roi a totalement dissout toutes ces sociétés clubistiques qui engageoient le peuple à des idées de réforme dans la constitution. Les adresses envoyées au roi pour le remercier de cette mesure, continuent à venir de toutes les parties du royaume; toutes témoignent le plus grand attachement pour le gouvernement tel qu'il existe.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 14 Juillet*). L'internonce de la Porte, Ratib-effendi, est parti d'ici, hier matin, pour retourner à Constantinople. On a remarqué que son dragoman Morusi-Rosetti s'est donné beaucoup de peine pour pénétrer

les sentimens de notre cour relativement aux affaires de la Pologne. — Des lettres de Jassy, en date du 6 de ce mois, portent que le hospodar refuse de reconnoître le métropolitain que les Russes y ont établi, & qu'en conséquence il lui a interdit l'exercice de ses fonctions. Bien des gens pensent que cet incident pourroit donner lieu à quelque nouvelle mésintelligence entre la Russie & la Porte. En attendant, le hospodar a envoyé un courrier à Constantinople pour demander de nouvelles instructions à cet égard. — Une lettre de Choczim, en date du 29 Juin porte ce qui suit. » Les Turcs forment, sur les frontieres de » la Moldavie & de la Valachie, un cordon » de 60 à 70,000 hommes. On ignore jus- » qu'ici leurs vues; cependant on prétend » entrevoir que les Musulmans se proposent » d'y observer les démarches ultérieures des » Russes contre les Polonois. Il est arrivé, ces » jours derniers, plusieurs Turcs de marque, » qui ont présenté à notre gouverneur un » firman de la sublime-Porte qui les autorise » à demander, conformément au traité, que » la garnison Autrichienne évacue cette for- » teresse pour faire place à 12,000 hommes » de troupes Ottomanes qui campent, en » attendant, à 2 milles des frontieres de la » Moldavie; mais il leur a été répondu que, » sans un ordre exprès de la cour, la place » ne pouvoit être remise entre leurs mains. » Cependant on n'y laisse entrer les étrangers » qu'avec la plus grande précaution. Deux di- » visions d'un régiment de hussards cantonné
dans

» dans nos environs viennent de partir pour
 » les frontieres de la Moldavie, afin d'y ob-
 » server les mouvemens des Turcs. »

FRANCFORT (le 20 Juillet). Le 11 de ce mois, vers les 7 heures & demie du soir, l'empereur est arrivé ici avec l'impératrice & l'archiduc Joseph. Comme L. M. gardoient l'*incognito*, leur arrivée ne fut annoncée que le 12 au matin par une décharge de 100 canons & le son des cloches. Vers midi, l'empereur, en habit de deuil, s'est rendu à l'église de S. Barthélemi, pour y prêter serment sur les articles de la capitulation. Le 14, le couronnement eut lieu avec les cérémonies & suivant l'usage accoutumés. L. M. sont parties hier matin, se rendant à Mayence, où elles resteront jusqu'au 22 ; puis elles repasseront par ici pour aller à Prague. Peu après leur départ le roi de Prusse, accompagné du prince royal, son fils, a passé sous les murs de cette ville, se rendant à Mayence.

Il continue de passer aux environs de cette ville des troupes Prussiennes. M. de Siédel, conseiller Prussien de guerre & de domaines, & commissaire pour la marche de la 5^e. colonne, est parti d'ici le 15 pour Coblentz. On apprend que des estafettes parcourent toute la Suabe, la Franconie, le Palatinat, les électors ecclésiastiques, pour porter l'ordre aux troupes Autrichiennes de presser leur marche vers les frontieres de France, de ne pas prendre un seul séjour, de ne pas s'arrêter un moment. Le même ordre a été donné aux boulangers de l'armée, & les commissaires des

vivres doivent rassembler des chariots pour les transporter le plus promptement possible.

COBLENTZ (*le 19 Juillet*). Le duc regnant de Brunswick, qui commandera en chef l'armée confédérée contre la France, étant arrivé le 3 de ce mois à Horcheim près de cette ville, un aide-de-camp des princes François le complimenta en leur nom, & lui annonça une visite de L. A. R. que le duc prévint en se rendant immédiatement ici. Le lendemain ils la lui rendirent à son quartier-général dans le village, que nous venons de nommer : ils se donnerent dans ces deux entrevues les plus grandes marques d'estime & de confiance réciproque. Le prince de Nassau est revenu dans le même tems de Pétersbourg : l'on donne les plus grandes assurances du succès de sa mission ; mais aucun avis ne confirme encore la marche des troupes Russes, dont il est question depuis si long tems, & dont l'on dit que le prince de Nassau est le précurseur. — Le 12, les princes François ont quitté cette ville & se sont retirés à Bingen, où le régiment de Berwick a son quartier jusqu'au 20 de ce mois, auquel jour tous les cantonnemens François ont ordre d'être prêts à marcher. Tous nos environs sont couverts de troupes Prussiennes : on se loue beaucoup de la politesse des officiers & de la bonne discipline des soldats. L'empereur & le roi de Prusse sont attendus incessamment.

F R A N C E.

PARIS (*le 25 Juillet*). La réunion des membres de l'assemblée qui a eu lieu le 4 de

ce mois, n'a pas été de longue durée. Les esprits ont été plus échauffés que jamais quelques jours après. L'arrêté du département du conseil-général de la commune qui avoit suspendu les Srs. Péthion, maire de Paris, & Manuel, premier substitut du procureur de la commune, pour avoir négligé les moyens d'arrêter les excès du 20 Juin, excita pendant une longue série de séances les plus affreux orages. Cette affaire ayant été renvoyée au pouvoir exécutif, celui-ci a confirmé par une proclamation l'arrêté du département relatif à la suspension de M. Péthion. Mais l'assemblée après de vifs, longs & tumultueux débats & malgré la proclamation du roi, a décrété à son tour le 13 le rétablissement du maire suspendu, dans sa place. Dès que cette nouvelle a été connue, des groupes se sont formés dans le jardin du Palais-Royal, où des fédérés, après avoir manifesté toute leur joie du rétablissement de M. Péthion, qu'ils appelloient *un soufflet au roi*, s'écrioient : *Oh, demain, ce monsieur roi n'aura plus ni veto ni couronne!* Cette journée ne promettoit rien que d'alarmant pour le 14; mais la fête de la fédération s'est passée sans trouble notable & sans accident. Une députation de l'assemblée-nationale est allée poser, à la Bastille, la première pierre de la colonne de la liberté, cérémonie préliminaire qui a été accompagnée d'une salve de canons. Il étoit dix heures : la marche vers le champ de mars a commencé; les fédérés y sont arrivés à six heures, & y ont trouvé le roi & toute la famille royale, qui les y attendoient

depuis onze heures. La cour a dîné à l'école militaire. Le roi s'est rendu à pied à l'autel de la patrie, escorté par des détachemens de tous les corps armés : il a prêté son serment, & la cérémonie a été bientôt faite. Un sacrifice a été fait sur un bûcher ; quelques armoiries & écussons, attachés à un poteau, environné de bois & de paille, ont été solennellement brûlés. Quelques propos outrageans, quelques gestes de piques menaçantes ont été adressés à la famille royale. Les cris de *vive la nation*, *vive Péthion*, ont été très-fréquens ; & ceux de *vive le roi* très-rares. Cette fête en général a été si mesquine & si misérable, qu'elle ne mérite pas une plus longue description.

Quelques jours auparavant tous les ministres avoient donné leur démission. La veille de la fédération, l'ordre du jour avoit amené la discussion sur les dangers de la patrie. M. Hérault, au nom de la commission extraordinaire des Douze, & de plusieurs autres comités, a épuisé toutes les ressources de l'éloquence pour démontrer à l'assemblée qu'il étoit nécessaire & urgent de faire cette effrayante déclaration.

» Les François, a dit M. Hérault, ont juré
 » de vivre libres ou mourir ; ils auront le
 » bonheur de réaliser leur serment. Déclarez
 » la patrie en danger, & ce seul mot, comme
 » une étincelle électrique, va rapidement re-
 » tentir dans tous les départemens, va gron-
 » der sur les têtes des despotes. Comment
 » désespérer, quand on a derrière soi une na-
 » tion toute entière & le génie de la liberté !.....
 » Nous avons fait serment d'être libres, c'est

„ avoir fait le serment de vaincre... Nous
 „ vaincrons, j'en jure par vous, brave Gou-
 „ vion, par vous, intrépide Cazotte, par vous,
 „ généreux défenseurs de la liberté, que la
 „ mort a moissonnés avant la victoire, sous
 „ les murs de Philippeville, & dont les mâ-
 „ nes tressaillant au fond des tombeaux,
 „ partageront nos triomphes. Disons donc :
 „ *La patrie est en danger*; car la constitu-
 „ tion est en péril „. Alors, au milieu d'un
 grand calme, le président a prononcé à haute
 voix la formule : *Citoyens, la patrie est en*
danger ! M. la Cépède a lu ensuite le confi-
 dérant du décret, adopté en ces termes.

„ Des troupes nombreuses s'avancent vers nos
 frontières. Tous ceux qui ont horreur de la liberté,
 s'arment pour renverser la constitution. „

„ Citoyens, la patrie est en danger. „

„ Que ceux qui vont obtenir l'honneur de mar-
 cher les premiers pour défendre ce que nous avons
 de plus cher, se souviennent toujours qu'ils sont
 François & libres. „

„ Que leurs concitoyens maintiennent la sûreté
 des personnes & des propriétés. „

„ Que les magistrats du peuple veillent atten-
 tivement. „

„ Que tous, dans le calme, véritable attribut
 du courage, attendent pour agir le signal de la loi,
 & la patrie sera sauvée. „

Nous ne rendrons point en détail les tra-
 vaux de l'assemblée. Presque toutes les séances
 ont été remplies par des discussions tumul-
 tueuses & inutiles, par des débats & des sce-
 nes de halles plutôt que d'une assemblée de
 législateurs, mais bien propres à donner une

juste idée des cohues populaires. Nous dirons seulement que le 15, il a été décrété que „ le pouvoir exécutif sera tenu de faire „ sortir sous trois jours, les troupes de ligne „ qui sont à Paris & aux environs, & de les „ employer au-delà de 30 mille toises de la „ résidence du corps législatif; que le pouvoir exécutif sera en même tems chargé de „ rendre compte à l'assemblée des autres mesures qu'il aura prises pour renforcer les armées des frontières. „ Ce décret qui éloigne de Paris les troupes de ligne, inspire des alarmes sur la sûreté de la capitale. Les Suisses sont compris dans le décret. M. d'Affri, qui en est commandant, a écrit qu'il ne pouvoit consentir au départ de tout le corps, sans en avoir prévenu les Cantons. Cela n'a pas empêché que l'assemblée ordonnât au pouvoir exécutif de faire partir sur le champ deux bataillons des gardes Suisses, qui ont quitté Paris ainsi que les cinq régimens de ligne qui s'y trouvoient, & se sont mis en marche pour le camp de Soissons.

Num. 97, 15
juillet. *Extrait du Journal général, par M. Fontenai.* „ Nous avons promis des observations sur les Monarchiens-Monarchistes &c., que nous allons présenter aujourd'hui à nos lecteurs, pour les mettre de plus en plus à même d'apprécier l'influence maligne des vues ambitieuses de ces intrigans. Il ne faut pas croire qu'ils méritent moins d'attention que les Jacobins ou les Royalistes qui, dans des sens diamétralement opposés, travaillent à découvert & tête levée. Le serpent qui ne sait que ram-

per & se glisser sous l'herbe , est plus formidable que le tigre & le lion. Tout ce que nous allons dire ici , nous est fourni par deux observateurs profonds dont nous nous empressons de recueillir les réflexions qui viennent si merveilleusement à l'appui de tout ce que nous avons consigné jusqu'à présent , dans ce Journal , sur cette matiere. „

„ Malgré les éclatans succès des Jacobins à Paris contre les Monarchiens , je vois toujours ceux-ci en pleine vigueur dans les cours étrangères. Je les vois en pleine activité de correspondance avec le grand directeur de Bruxelles , & avec tous les gens qui environnent M. de Kaunitz. Or , je trouve que nulle position ne peut être comparable pour le danger à celle où veut nous réduire cette secte. „

„ Tout ce qui existe en Europe a les Jacobins en horreur ; cette faction révolte tous les gouvernemens. Elle mûrit tout , hâte tout ; & va droit à son but. Les Monarchiens au contraire sont infiniment plus dangereux par leur marche hypocrite , par leur tolérance affectée pour toutes les religions qu'ils ne veulent que livrer au mépris , par leur feint attachement pour le roi , par leurs principes , en un mot , & par les conséquences qu'on en tire journellement dans la pratique. Les Monarchiens ont dirigé , depuis l'acceptation de la constitution par le roi , la cour à leur gré ; ils ont dicté à cet infortuné & vertueux Louis XVI , toutes les fausses démarches qui pouvoient à la fois le compromettre en irritant la fureur du peuple , ou en lui aliénant , s'il eût été possible , le cœur de ses plus fideles sujets. On a vu ces Monarchiens faire signer au roi cette notification adressée aux puissances étrangères , par laquelle il déclare rebelles les princes ses freres & les autres émigrés. Avec quel empressement ces politiques infidiens n'ont-ils pas fait sanctionner le décret d'abolition de tous les droits féodaux , dont

la suppression jette une foule de propriétaires dans la dernière misère ? Et comme ces actes ne pouvoient être imputés qu'au défaut de liberté du roi, les Monarchiens déterminent, au même instant, ce monarque, pour lui donner tout l'odieux d'un mouvement libre & spontané, à déployer toute la vigueur & toute l'énergie constitutionnelle contre M. Péthion, malgré tout l'enthousiasme du peuple pour ce magistrat. Mais étendons nos observations sur les Monarchiens. „

„ Le compte rendu plus ou moins effrayant par chacun des ministres, le 10 de ce mois, & leur démission simultanée, ne peuvent en imposer qu'à ceux qui ne lisent pas les Gazettes & qui ne connoissent rien des intrigues monarchiennes plus en activité que jamais, de Paris à Bruxelles, de-là à Vienne, & dans les armées de nos généraux. M. Koock a ensuite laissé entrevoir à l'assemblée des ressources que MM. Monciel & Chambonas avoient réservées. Il est vrai que tous les grands moyens de contre-révolution intérieure sont le secret du comité monarchien. Il a déjà manqué bien des calculs ; le grand parti qu'il devoit tirer de l'apparition du héros, le 29 Juin, escorté d'une armée d'adresses & de pétitions, s'est évanoui avec l'opinion de sa bravoure & de la protection que lui avoit promise plus que légèrement M. de L. T. Mais il est question d'une grande reprise ; tous les ateliers sont en grand mouvement ; les intrigans de toute l'Europe sont en mesure. „

„ D'abord on a lu, censuré & approuvé à Genève le pompeux Manifeste qu'a préparé à Paris M. L. M. T.... M. Necker en a proclamé héros exécuteur M. de la Fayette : *d'abord la Fayette*, a-t-il dit, *car celui-là est sûr.*

„ Ensuite M. Necker travaille jour & nuit un gros volume qui doit plus que tout appuyer sa contre-révolution : *J'éleve une statue*, a-t-il répondu orgueilleusement à un milord ; *& le piédestal en*

sera tel que mes ennemis viendront y demander pardon. „

D'un autre côté, M. Bart..., en Suisse, déclare hautement que les Jacobins sont les monstres de l'univers les plus exécrables, & que M. Dumourier en est le plus fou; que quant à lui „ il est „ pleinement Monarchien, que le roi veut ce que „ veulent les Monarchiens, que M. de Br.... est „ son organe „. Il a écrit en même tems à Zurich que le roi ne vouloit accorder la neutralité aux Suisses qu'à condition qu'ils chasseroient tous les émigrés de tout rang, âge & sexe. Mais la diète de Frawenfeld n'ayant écouté cette proposition qu'avec horreur, alors M. Bart. a tout imputé à M. Dumourier. „

„ Pendant ce tems, M. d'Aranda tramait secrètement à Naples avec le roi seul la réception de M. Makau, envoyé constitutionnel de France, à la place de M. de Talleyrand; & ménageoit cet outrage à la reine de Naples & à M. Acton, premier ministre, dont on redoute les sentimens grands, nobles & généreux. „

„ Pour M. d'Aranda dont tous les révolutionnaires célèbrent la philosophie, il exerce ses grands talens à expulser les émigrés François, à les vexer par l'entremise de son docile instrument, M. de L...., gouverneur de Barc.; à assurer une libre circulation à tous les écrits révolutionnaires; à ouvrir (dit la Gazette universelle) tous les ports d'Espagne & du Mexique à tous les Tricolors du monde; enfin à faire décider profondément, en conseil-d'état, que le ruban de l'ordre de Charles III, fond bleu à ourlets blancs, fera désormais fond blanc à ourlets bleus; qu'au lieu d'une couronne royale qui surmontoit la croix, on mettra une couronne de laurier (c-à-d., civique), & que sur-tout on supprimera les fleurs de lys qui étoient à chaque angle.... Aussi toutes ces hautes conceptions politiques ont déjà fait tellement trembler les ennemis

de l'Espagne, que le roi de Maroc a demandé la paix au grand ministre philosophe. „

„ Mais le centre où aboutissent toutes ces sublimes mesures, est à Bruxelles : c'est de-là que le grand directeur remue l'Europe & dirige les dispositions de l'armée Monarchienne de Paris & des frontières; fait avancer, reculer, courir en poste les généraux, & leur ménage un parti qui s'évanouit toujours au moment de l'action : „ J'aime „ mieux, a dit & fait écrire ce futur premier „ ministre, que la position de la France se prolonge „ & que la banqueroute absolue se fasse, que de „ devoir le rétablissement de l'ordre aux princes „ & aux émigrés „.

„ Il est vrai que cet affreux sentiment a révolté le cabinet de Vienne, & que M. D. S. P., rival dans le même genre & le même esprit, cherche à profiter de ce désagrément pour se substituer, dès à présent & à l'avenir, au grand directeur qu'il décrie en suivant toutefois ses plans de neutralisation dans le nord, à Stockholm, à Pétersbourg même, tandis qu'à Paris son coadjuteur, voulant se faire assurer & augmenter les énormes dons & bienfaits qu'il a reçus, sous l'ancien régime, est un bureau central de toutes les manœuvres du comité monarchien. „

„ Mais le grand directeur de Bruxelles ne lâche pas prise aisément ; il est au courant de tout : il ne craint point la fédération ; il ne redoute point le camp ; il est sûr de son affaire vis-à-vis des Jacobins ; il sauvera seul le roi & la chose publique : il soumettra Paris par la famine ; & déjà il annonce & fait circuler la tenue d'un congrès qu'il fixe à Vienne, où il prétend être assuré de mieux diriger toutes les volontés & opérations. Il ne le fera, dit-il, ouvrir qu'après que les armées seront entrées en France, nos places frontières prises, & Paris à la merci de tous les fléaux, sans exception que pour les Monarchiens. Déjà par ses insinua-

tions, un agent équivoque a, dit-on, fondé les Suisses, si dans ce cas, ils voudroient envoyer un représentant des Cantons à ce congrès hypothétique.... Quand on réfléchit sur de pareils intrigans qui se font un jeu de tout sacrifier à leur insolent orgueil, sans talent, sans lumière, sans moyens que leur audace, on doit conclure ou qu'ils sont souverainement méprisés, ou que les souverains les plus puissans & les plus respectables sont sans cesse les dupes de toutes les passions armées contre leur existence. „

„ Au reste, nous ne sommes pas les seuls occupés à démasquer la secte infernale des mitoyennistes. Voici comme un Journal imprimé à Mons, différencie ingénieusement le Royalisme & le Monarchianisme. „ Il existe entre le Royalisme & le „ Monarchianisme, par rapport au sens que ces „ deux expressions présentent, la même différence „ qu'entre l'amour & l'amour-propre. L'un est un „ sentiment pur qui nous porte avec ardeur vers „ l'objet dans lequel nous avons placé notre bon- „ heur ; l'autre n'est qu'une affection égoïste qui „ soumet tout à notre intérêt personnel. Le Royaliste aime le roi & la monarchie, parce que la „ gloire de l'un & de l'autre sont l'objet pur de „ son culte. Le Monarchien affecte d'aimer la monarchie, non pas pour elle-même, mais à cause „ des dignités, des honneurs qu'il convoite, & le „ roi n'est pour lui qu'un simulacre, à l'aide duquel il voudroit partager l'autorité, ou plutôt se „ l'approprier. Le Royaliste est toujours placé entre l'honneur & le devoir ; le Monarchien entre l'intrigue & l'ambition. „

Il y a eu une affaire le 15 de ce mois entre les François & les Autrichiens, dont la *Gazette officielle de France* rend compte en ces termes. „ On apprend de l'armée du Nord, „ que le 15 un corps de 6 à 7 mille Autri-

„ chiens est venu attaquer la petite ville d'Or-
 „ chies, défendue par 50 hommes du régi-
 „ ment ci-devant Beaujolois, 50 dragons, &
 „ 500 hommes du bataillon de la Somme.
 „ Cette foible garnison a fait la plus vigou-
 „ reuse résistance, & ne s'est repliée qu'avec
 „ beaucoup d'ordre. Nous avons eu 8 hom-
 „ mes tués, dont 4 bourgeois sans défense.
 „ Les Autrichiens ont laissé 21 morts sur la
 „ place, & emporté 11 chariots de blessés.
 „ Ils n'ont pas tardé d'évacuer la ville „
 M. Dumourier, commandant par *interim* l'ar-
 mée du Nord, a envoyé sur la prise d'Orchies,
 quelques détails conformes à cet article. Il se
 plaint en même tems du dénuement de tout
 où il se trouve. M. de Luckner quitte le com-
 mandement de l'armée du Nord, pour pren-
 dre celui de l'armée du centre. L'armée du
 Nord sera commandée par M. de la Fayette,
 & celle du Rhin par M. Biron. — M. de
 la Rochefoucauld, président, & presque tous
 les membres du directoire du département de
 Paris ont successivement donné leur démission.

On aura une idée juste & des persécutions
 suscitées contre les prêtres catholiques, & de
 la constance de ceux-ci, en lisant l'écrit suivant,
 où le lecteur chrétien découvre plus d'un
 motif de crédibilité, propre à raffermir & à
 ranimer sa foi.

*Au très-saint Pere Pie VI, le clergé
 catholique des diocèses du Mans & d'An-
 gers, captif pour Jesus-Christ par arrêté du
 département de Laval, du 23 Mars 1792.*

„ Très-saint Pere. Le glaive de la persécution,
 levé depuis long-tems contre le clergé catholique

de France, vient de s'appesantir sur nous. L'impunité qui jalousoit nos revenus, qui a dévoré nos propriétés, envahi nos titres & nos places, usurpé ou renversé nos autels, vient de nous frapper de nouveaux coups.

Errans & fugitifs dans le sein même de notre patrie, nous étions forcés, pour éviter la rage & le fer de nos persécuteurs, de fuir jusqu'aux communications les plus ordinaires de la société. Nous passions nos jours dans l'obscurité & la solitude; mais jusques dans les sombres réduits où la charité nous cachoit, nous éprouvions de véritables douceurs. Nos peuples y accouroient; ces enfans de la Foi s'empressoient de partager nos chaînes volontaires. Au travers des dangers qu'éprouvoient les apôtres, nous pouvions encore quelquefois les visiter; nous nous consolions avec eux; nous les exhortions à la patience; nous excitions leur courage; nous leur communiquions les graces spirituelles que le Ciel a mises entre nos mains. Comme dans les jours de l'Eglise naissante, sur un autel dressé à la hâte, & conforme à notre tristesse, nous faisions couler pour eux le sang de l'Agneau, nous les nourrissions de sa chair, nous les disposions à s'unir à ses souffrances, nous les préparions à imiter son sacrifice, & à s'immoler pour lui.

La secte impure à laquelle il a été donné pour un tems de nuire à la France, n'a pu souffrir ce foible reste de notre ancien culte & de nos augustes cérémonies. Furieuse de voir ses autels déserts & ses temples abandonnés, pour disperser le troupeau qui la fuit, elle n'a point trouvé de ressource plus heureuse que de frapper & d'enchaîner ses pasteurs. A l'approche de la Pâque, le prince des prêtres & les pharisiens ont tenu conseil; ils ont dit : „ à quoi pensons-nous? ces prêtres catholiques qui, „ jusqu'ici, ont gouverné le troupeau de Jesus- „ Christ, operent tous les jours des miracles de „ force, de patience, de sainteté; si nous les lais-

„ fons continuer d'instruire & d'éclairer les peuples, toute la nation les suivra, & nous verrons
 „ bientôt périr l'ouvrage de tant de perfidies &
 „ d'iniquités. „

Alors de ces antres affreux, creusés pour le malheur de la France, de ces clubs où se forgent les crimes & se préparent les forfaits, se font élevées une multitude de voix; ils ont dit : „ il est expé-
 „ dient que ces hommes périssent, afin que notre
 „ secte ne périsse pas „. Depuis ce jour, ils ont cherché tous les moyens de nous détruire. La calomnie, l'imposture, les perfidies, les noirceurs ont été leurs armes ordinaires. Une populace séduite ou soudoyée a crié : *Tolle, tolle, crucifige.*

La main foible qui tient les rênes de l'autorité, a rougi de se prêter à ces projets sanguinaires; elle a résisté à cet arrêt de mort; mais en ménageant notre vie, elle n'a pas osé respecter notre liberté. Ces hommes philosophes, protecteurs de la sûreté des citoyens, défenseurs de l'indépendance des opinions & de la liberté des cultes, viennent de rendre un arrêté qui enlève au peuple catholique tous les ministres dans la captivité & l'esclavage.

Sur des imputations vagues, sur des faits sans examen & sans preuves, on immole mille victimes à la fureur publique, on condamne un millier d'innocens sans les citer ni les entendre. Sous l'égide d'une constitution qui ménage les droits du dernier des hommes, sans égard pour les infirmités, les services, les besoins, on les force de s'entasser dans une ville petite & resserrée, où les logemens sont rares, le sol ingrat & insuffisant à ses habitans ordinaires, & par conséquent les comestibles extrêmement chers. Quoique plusieurs n'aient ni traitement, ni revenu, on ne leur prépare même pas le pain qu'on accorde aux scélérats dont la justice s'empare. On y substitue les humiliations les plus cruelles, on les abreuve d'opprobres, on les soumet à des formalités odieuses, on les livre, sans protec-

tion & sans défense, aux insultes & aux sarcasmes d'un peuple égaré & furieux; & de tous leurs biens, on ne leur laisse qu'une vie menacée tous les jours de la mort.

Au milieu de tant de calamités, nous avons cru, très-saint Pere, devoir déposer aux pieds de Votre Sainteté, les sentimens & les dispositions de nos cœurs. Ce n'est point un esprit de regret ou de murmure qui nous inspire. Nous avons été jusqu'ici les prédicateurs & les hérauts de la Croix; nous nous faisons gloire d'en être aujourd'hui les disciples & les victimes. Le bonheur d'un ministre de Jesus-Christ est de retracer sur lui l'image & la ressemblance de celui qui a daigné l'associer au grand œuvre du salut des ames; aussi nous bénissons nos chaînes, & nous ne sortons point des tribunaux qui s'étudient à nous humilier, sans éprouver des transports de joie d'avoir été jugés dignes d'être convertis d'opprobres pour le nom de Jesus-Christ. Les regards fixés sur l'auteur & le consommateur de la Foi, nous rendons à la terre le mépris dont elle nous honore; ses biens & ses honneurs s'avilissent à nos yeux, & nous crucifions le monde dans nos cœurs, comme le monde nous crucifie dans nos corps.

Ah! si nous étions capables de nous permettre encore quelque retour vers nos tristes destinées, le spectacle de tant de vastes campagnes que nous venons d'abandonner sans autels & sans sacrifices; les cris de tous ces peuples qui appellent leurs pasteurs; les soupirs de tant de fideles qui demandent au Ciel un pain qui ne leur est plus distribué que par des mains perfides, qu'ils sont obligés de repousser; mais sur-tout la désolation de tant de vierges consacrées à Jesus-Christ, délaissées sans Sacramens & sans soutien, en proie à mille bêtes féroces, exposées aux persécutions de cette foule de faux pasteurs, qui cherchent à éteindre, dans le sang & la perte du troupeau, les torches intérieures dont ils sont dévorés, cet affreux spectacle nous

Mibi mundus crucifixus est, & ego mundo.
Galat. 6.

auroit bientôt arrachés à nous-mêmes. Au milieu de tant d'horreurs & de cruautés, pourrions-nous donner quelque sensibilité à nos malheurs ? L'éclat des vertus qui rejaillit du sein de ce terrible orage, accuseroit notre foiblesse. En voyant des paroisses entières dédaigner les lances dirigées contre elles, & s'exposer à la mort plutôt que d'exposer leur Foi, en voyant cette armée d'épouses de Jésus-Christ, dont le monde n'a pu ébranler la fidélité, ni les sermens, par ses menaces, ni ses caresses ; ministres du Seigneur & chefs du troupeau, pourrions-nous reculer ? C'est à nous de marcher à leur tête, & de leur donner l'exemple de la résignation, du détachement, de la patience dans la persécution & l'infortune. Quoique, très-saint Père, nous osions à peine donner ce nom aux tribulations qui nous environnent ; le Ciel, qui nous protège, les a déjà changées en consolations & en délices. Il falloit une Religion aussi céleste, aussi divine que celle que nous professons, pour opérer les prodiges dont nous sommes les témoins & l'objet. Tous les miracles de charité qu'enfanta le Christianisme naissant, tous les tendres soins qui firent à la Foi tant de conquêtes, qui forcèrent Pacôme de soumettre à Jésus-Christ un cœur qu'il avoit refusé à ses prodiges, se renouvellent tous les jours à Laval.

Tous les catholiques de cette ville n'ont pas attendu nos besoins, ils ont prévenu jusqu'à nos desirs. Les riches partagent avec nous leur abondance ; les pauvres se refusent jusqu'au nécessaire, pour subvenir à notre indigence. Tels qu'Abraham & Lot, ils attendent, sur les chemins, l'innocence persécutée ; par mille égards de la plus ingénieuse hospitalité, ils s'efforcent d'adoucir l'amertume qui nous accable, ils se soumettent aux privations les plus rigoureuses, pour qu'il ne manque rien à notre aisance ; & leur générosité laisseroit presque douter si nous leur devons, ou s'ils nous sont redevables. De tant de victimes de l'injustice que la violence

lence a conduites ici, il n'en est pas une qui n'ait lieu de bénir cette Providence aimable, qui n'abandonne jamais le juste qui met en elle sa confiance.

Dieu n'est point injuste pour oublier tant de bienfaisance. Ces prodiges de charité, opérés en son nom, envers les ministres du Seigneur, méritent des prodiges de bénédictions à la ville généreuse à laquelle nous les devons.

*Non inir-
tus Domi-
nus, ut obli-
viscat opo-
ris vestri, &
dilectionis
quam osten-
distis, vos
qui ministra-
tis sanctis,
Heb. 6.*

Ce ne sont donc point, T. S. P., des soupirs, des plaintes ou des murmures que nous adressons à Votre Sainteté; ce sont les hommages de notre reconnaissance & le tribut de louanges que nous devons à la Divinité qui nous comble de ses faveurs. C'est l'attachement inviolable que nous avons juré à la chaire de saint Pierre, qui nous a mérité ces prodiges & ces faveurs, d'un Dieu protecteur de l'innocence. C'est parce que nous combattons pour elle & pour la Foi que les Apôtres ont scellée de leur sang; c'est parce que nous avons refusé d'adorer l'idole qu'on a voulu y substituer; c'est enfin parce que nous avons rejeté le serment sacrilège que vous avez pros crit, que nous sommes devenus un objet de respect pour ces généreux chrétiens. Notre Foi fait aujourd'hui notre triomphe & notre consolation; & tandis que les persécuteurs s'efforcent d'étouffer, dans le crime, la honte & les remords de leur révolte; c'est dans notre soumission à l'autorité de Pierre, dans notre union à son légitime successeur, que nous trouvons les sources d'une joie & d'une félicité pure. Nous serions ingrats, si nous refusions de rendre hommage à cette Foi, & de publier cette soumission qui nous attire tant de gloire & de bienfaits.

Permettez donc, T. S. P., à quatre cens prêtres catholiques, captifs à Laval, pour la Foi Romaine, par arrêté du département de la Mayenne, de déposer entre vos mains, c'est-à-dire, dans le centre de la catholicité, la profession publique de leur créance.

„ Nous reconnaissons la sainte Eglise catholique ,
Tome II. M m

apostolique & Romaine pour la mere & maîtresse de toutes les Eglises. Nous promettons & jurons vraie obéissance au Pontife Romain, vicaire de Jesus-Christ. (Profess. de Foi du clergé assemb. 1685). Nous le reconnoissons pour le Chef visible de l'Eglise, le vrai & l'unique successeur de saint Pierre, l'héritier de sa dignité & de la plénitude de sa puissance, le Pere commun des fideles, la pierre fondamentale sur laquelle Jesus-Christ a bâti son Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais, le centre de l'unité, dont on ne peut se séparer sans sortir de l'Eglise même. — Nous confessons que Jesus-Christ l'a élevé au-dessus du college apostolique, qu'il lui a donné la primauté d'honneur & de juridiction sur toutes les Eglises particulieres. Nous déclarons, avec l'Eglise Gallicane, que les jugemens des souverains Pontifes sont fondés sur une autorité qui est également divine dans toute l'Eglise, en sorte que tous les chrétiens sont obligés, par leur devoir, à leur rendre une soumission même intérieure (Ass. du clergé 1758). „

C'est avec ces dispositions. T. S. P., que nous avons reçu les Lettres de Votre Sainteté; car nous le publions avec joie, & nous tenons à honneur notre obéissance; pasteurs, à l'égard des peuples, nous sommes brebis à l'égard des évêques & du Chef des évêques. Nous recevons à notre communion tous ceux que vous recevez; nous condamnons tous ceux que vous condamnez; nous tenons pour excommuniés, & hors de l'Eglise, tous ceux que vous en avez retranchés; car il ne faut qu'un peu de bon sens & de bonne foi, pour avouer que, dès son origine, l'Eglise chrétienne a eu pour marque de son unité, la communication avec la chaire de saint Pierre; dans laquelle tous les autres sieges ont gardé l'unité. *In quâ unitas ab omnibus servaretur.* C'est ainsi que s'exprimoit saint Jérôme, au milieu du schisme d'Antioche: „ Je suis uni à Votre Sainteté, écrivoit-il à S. Damase, par les liens d'une „ sainte communion; quiconque ne mange pas avec „ vous l'Agneau, est un profane. „

C'est dans les sentimens & la foi de ce grand zélateur de l'unité que nous vous conjurons, T. S. P., de nous recevoir à votre communion, comme des enfans dociles & respectueux du Pere commun des fideles. C'est alors qu'elle fera véritablement visible, l'Eglise catholique de Laval. Qu'il s'y trouve, comme à Antioche, des partis & des schismes; que comme Vital & Paulin, *Villar & Pelletier* disputent aux légitimes pasteurs, leur siege & leur autorité; nous leur dirons comme saint Jérôme : Nous ne connoissons ni Paulin, ni Vital, ni *Villar*, ni *Pelletier* : *Paulinum non novi, Vitalem respuo*. Des pasteurs unis, avoués & reconnus par le St.-Siege, sont les seuls auxquels nous nous attachons, dans l'obéissance & la communion desquels nous voulons vivre & mourir. Tout autre ne peut être pour nous qu'un usurpateur, un étranger, un voleur. *Siquis*, dit le même docteur, *cathedra Petri jungitur, meus est*. Aussi, toujours unis respectivement de cœur & d'esprit à M. de Gouffan & à M. de Lorris, nous ne cesserons de les regarder comme les vrais & seuls chefs des Eglises du Mans & d'Angers; on a partagé leur territoire (a), on ne divisera point nos cœurs, jamais on ne brisera les liens spirituels qui nous attachent à eux, & par eux à votre siege.

Il eût été consolant de les avoir auprès de Votre Sainteté pour les interpretes de nos sentimens. La même violence qui nous les a arrachés, vient de nous donner, pour compagnon de nos chaînes, un prélat connu dans l'Eglise de Dieu par l'éclat de ses lumieres, le zele de sa foi, & l'héroïsme de ses vertus (M. l'évêque de Dôl). C'est à la suite de ce chef respectable que nous montons tous les jours au calvaire, pour y être humiliés avec lui (b). Sa douceur, sa modestie, sa patience nous soutien-

(a) Le département de la Mayenne est un démembrement des diocèses d'Angers & du Mans.

(b) En allant subir l'appel nominal, au milieu des huées & des menaces d'une populace immente.

nent & nous encouragent ; la charité nous enflamme. Forts de ses vertus & de notre union , nous nous glorifions de porter la croix que l'injustice nous a préparée.

Si des hommes sans caractère & des filles sans mœurs se font un barbare plaisir d'insulter à notre humiliation , nous voyons avec une satisfaction inexprimable tous les citoyens honnêtes s'attendrir sur notre sort , & se confirmer de plus en plus dans la foi de leurs peres. Frappés d'un spectacle inconnu à tous les siècles , ils voient , sans nuage , l'Eglise à laquelle ils doivent s'attacher , parce qu'ils reconnoissent sans incertitude celle qui tient aux Apôtres , & qui , seule , est véritablement catholique & Romaine. Cette réunion , sans exemple , d'une armée de pasteurs , ce groupe immense de défenseurs de la Foi , unis au St.-Siege , répand une clarté à laquelle l'erreur n'a rien à opposer. Aussi cette secte isolée qui vient de naître parmi eux , fruit monstrueux de toutes les sectes impies , rejetée & foudroyée par Rome , n'est avec ses chefs , qu'un objet de mépris pour eux. En vain des esprits trompés veulent les éblouir par de vains raisonnemens , ils dissipent & renversent le prestige , en montrant l'Eglise que nous formons ; comme saint Irénée , „ ils confondent tous les hérétiques „ par l'autorité & la tradition de la très-grande „ & très-ancienne Eglise qui a été fondée à Rome „ par les glorieux Apôtres saint Pierre & saint „ Paul. . . . Car , ajoute le même Saint , il faut que „ les Eglises s'accordent avec celle-là , à cause de „ la supériorité de sa puissance ; c'est dans cette „ Eglise que la tradition s'est conservée pour tous „ les fideles qui sont dans l'univers. „

Nous osons espérer , T. S. P. , que nos freres égarés ne résisteront pas à tant de lumieres. Ils ne pourront plus la méconnoître , cette belle Eglise dans laquelle ils avoient persévéré jusqu'à ces jours malheureux. La rupture est trop récente , la plaie

est encore trop sanglante, pour qu'ils n'aperçoivent pas qu'ils se sont séparés, d'eux-mêmes, des ministres qui ont présidé à leur naissance, & reçu leurs premiers sermens, & qui forment aujourd'hui l'Eglise placée sur la montagne, pour être en spectacle à tous les fideles ; ils rougiront de l'avoir abandonnée.

Pourroient-ils n'être pas touchés en voyant parmi nous ce vertueux & savant ecclésiastique, dont la foi, aussi généreuse qu'éclairée, a rejeté, avec indignation, le trône sacrilege, que des mains profanes vouloient lui élever à Laval sur les débris des sieges du Mans & d'Angers (M. Desvieuxpont)? Le contraste de ses vertus & de ses lumieres, de la paix & de la sérénité de son ame, avec les troubles, les remords & l'œil farouche de l'usurpatrice ambition acheveront de décider les plus incertains. Effrayés de l'abyme creusé sous leurs pieds, ils fuiront les guides perfides qui les avoient égarés. Ils chercheront dans le sein de la tendre Mere, qu'ils ont abandonnée, le salut & la paix qu'ils avoient perdus.

Notre joie, T. S. P., seroit complete, si ceux de nos collegues, que le schisme a séduits, écoutant la voix du pasteur qui les rappelle, ouvroient les yeux à la lumiere qu'il leur présente, & rentroient dans le sein de l'Eglise, qui les honoroit de sa confiance. Le nombre des confesseurs fideles à leur foi & à leurs sermens annonce à Votre Sainteté combien celui des apostats est peu considérable parmi nous (a). La foule des intrus qui a usurpé nos places, est accourue des provinces étrangères. Nous n'en sommes pas moins sensibles à la perte

(a) L'évêque constitutionnel, en arrivant à Laval, n'a pas trouvé, dans la ville, un seul prêtre séculier qui ait voulu s'associer à lui.

de ceux qui nous étoient unis par les liens du même ministère. Nous faisons tous les jours des vœux pour leur retour. Nous osons solliciter pour eux votre miséricorde, & nous vous demandons pour nous, & pour nos bienfaiteurs, votre bénédiction apostolique. „

à Laval, 23 Avril 1792.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (*le 25 Juillet*). M. le comte de Metternich, ministre-plénipotentiaire, est parti pour Francfort par un ordre exprès du nouvel empereur élu, qui, dit-on, voudroit arranger les différens qui existe entre nos Etats & le gouvernement, & consulter pour cette fin M. le ministre-plénipotentiaire, dont la justice integre & la probité sont connues de la nation.

Nos troupes se sont emparées de la petite ville d'Orchies, mais elles ne l'ont gardée qu'une heure ou deux : nous avons perdu à cette occasion un excellent officier d'artillerie nommé Griger, & le major des chasseurs Tyroliens Dandini. — 1500 François sont entrés dans la ville de Chimay, l'ont pillée & y ont exercé toutes sortes d'abominations. — Une circonstance, qui fait juger que la guerre ne cessera point du côté de nos provinces, ce sont les magasins immenses, qui se forment ici, en toutes especes d'approvisionnemens & de munitions de guerre. Il arrive d'ailleurs tous les jours des troupes de l'Allemagne; & l'on en attend encore d'autres. D'aussi grands moyens seroient inutiles, pour se tenir simplement dans un état de défense.

Lettre à l'auteur du Journal.

Anvers (je crois cependant que c'est Malines ou Bruxelles) le 14 juillet.

„ *Monfieur, vous avez très-bien remarqué dans votre Journal du 1 Juillet, pag. 372, qu'on connoît en bonne & ancienne latinité le fens du mot SANCTISSIMÆ, qui lors de la célébration des obſèques pour l'impératrice (douairiere de Léopold II) lui a été appliqué dans une infcription écrite en vrai ſtyle lapidaire & expoſée dans la chapelle royale du château de Milan. On connoît encore bien mieux en bonne & ancienne latinité le fens du mot DIVUS relativement à un empereur. Mais croiriez-vous, monſieur, que le magiſtrat de Malines ayant expoſé dans l'églife de S. Rombaut, lors de la célébration des obſèques pour l'empereur, une infcription commençant par ces mots : DIVO LEOPOLDO II, des gens, cenſés de connoître le latin, aient requis qu'on effaçât le DIVO ſous prétexte que le peuple en étoit offenſé. On a eu la foibleſſe de céder à cette demande indifcrette, mais elle a fait naître la queſtion ſi c'étoit l'eſprit de parti ou l'ignorance qui l'avoit cauſée. Les plus clair-voyans ont répondu que c'étoit l'un & l'autre ; & vous, monſieur, ſi vous êtes impartial, vous inférerez celle-ci dans votre Journal du 1 Août, & vous direz naturellement bien plus pour le DIVO que ce que vous avez déjà fait ſentir pour le SANCTISSIMÆ, c'eſt-à-dire que des connoiſſeurs de la bonne &*

ancienne latinité n'y auroient rien trouvé à redire, & vous ajouterez sans doute que le peuple n'entroit point en ligne de compte à cet égard. » *Je suis &c.*

RÉPONSE. Ayant pleinement satisfait à la réquisition de ce correspondant anonyme, il me sera permis d'accompagner ma déférence de quelques remarques. 1^o. Le mot *Divus*, ajouté au nom des empereurs païens soit morts soit vivans, exprime leur apo théose, c'est-à-dire leur élévation solennelle au rang des dieux (a). L'épithete *sanctus* se donnoit aux

Cic. in Ora-
tore.

(a) *Divus* étoit exactement synonyme avec *Deus*. „ *Divi sunt ex Dii*, dit Cicéron, interjecto di-
„ gammâ *Æolico* : adedque certum est, *Divum &*
„ *Deum* non magis distingui quàm *oleam & olivam*,
„ *oleum & olivum* „. Aussi ce mot n'étoit pas adjectif, comme le croient les ignorans, mais très-substantif. *Æquorei Divi*; *Diva potens Cypri*. Si on a dit *Divos Penates*, c'est par apposition, *Deos Penates*, encore aujourd'hui en françois les dieux pénates. Il n'a commencé à devenir adjectif que lorsque par abus & une imitation très-blâmable, on l'a donné aux Saints honorés dans l'Eglise : abus contre lequel le célèbre George Cassandre *, le protestant Christophe Cellarius *, & tant d'autres savans chrétiens se sont élevés avec zèle. Il est plus étonnant encore qu'on ait continué à le donner à Constantin & aux empereurs chrétiens, tandis qu'il étoit encore substantif & synonyme de *Deus* : mais telle est la servile habitude, que le titre *pontifex maximus*, c'est-à-dire, chef des prêtres des idoles, leur a été donné jusqu'à Gratien, & que sans la religieuse délicatesse de celui-ci, on eût probablement continué jusqu'au bout de la série.

* Dedic.
Hymn. Ec-
cles.

* De Barb.
& Idiot. ser-
monis lat.

honnêtes gens, même d'une probité ordinaire, & cela de leur vivant, comme dans ce passage de Quinte-Curce. *At Darius, ut erat SANC-TUS & mitis, se verò tantum facinus ne-gat facturum esse.* — 2°. Il y a des mots qui par leur emplacement prennent un sens tout différent, qui révoltent par leur position, tandis que dans un autre ensemble ils feroient au moins excusables. C'est ainsi que si dans le cours d'une harangue on disoit *divos Cæsares, divos Carolum & Ferdinandum &c.*, ce ton un peu païen sans doute, passeroit peut-être à la faveur des allures de la vieille latinité : mais le *Divo*, à l'entrée & pour le premier mot d'une inscription, est tout-à-fait repoussant. Pour rendre cette observation palpable, prenons le mot *sanctus* dont, comme nous venons de dire, la signification n'a rien d'exagéré; prenons cette même inscription de Milan, à laquelle mon correspondant en appelle, & lui donnant une autre forme, mettons le *sanctissimæ* ou même seulement le positif *sanctæ* à la tête; & lisons : *SANCTÆ MARIÆ-ALOYSIÆ &c.*, le peuple ne seroit-il pas justement offensé, & y auroit-il de la foiblesse de céder à ses plaintes ? Et s'il en est ainsi du mot *sanctæ*, pris dans l'ordre commun des épithètes honorables, que sera-ce de *Divo* pris dans la théologie du paganisme ? — 3°. Lorsqu'on a placé, il y a quelques années, dans une nouvelle chapelle du petit béguinage à Bruxelles, trois autels dont le premier étoit, *Divo Josepho sacrum*, les deux autres *Divæ Christinæ sacrum*, *Divo*

* Voyez *Alberto sacrum* * ; mon correspondant (car le Journal son goût pour les *Divo* me fait croire que du 15 Juin cela étoit encore de sa composition) ou ses affidés n'ont pas manqué de dire qu'il ne s'agissoit pas ici de l'empereur Joseph, ni de sa sœur & de son beau-frere ; mais bien certainement de S. Joseph, époux de Marie, de Ste. Chistine vierge & martyre, & de S. Albert, évêque de Liege. Or comprendra, qui pourra, comment ce *Divo* mis à la même place & à l'entrée d'une épigraphe dédicatoire, signifie tantôt une chose & tantôt une autre ; comment il désigne ici un empereur pour lequel on prie, là un Saint qu'on invoque ; pourquoi on prétend ici qu'en bonne latinité il convient à des héros profanes vivans ou morts, & là qu'il ne convient qu'aux serviteurs de Dieu placés sur les marches de son trône. — 4°. En attendant que le correspondant fasse jaillir quelque lumière sur cet objet à travers les ruines de l'ignorance & de l'esprit de parti qu'il combat si victorieusement, je le prie de croire que le peuple entre en ligne de compte à cet égard, bien plus que les connoisseurs de la bonne & ancienne latinité. C'est pour lui que sont les inscriptions, sur-tout dans les temples, & non pour deux ou trois grammairiens raffinés qui n'y vont guere : & quand on emploie quelque terme exotique qui pourroit l'offenser, il faut en marquer le vrai sens (comme j'ai eu la précaution de le faire par une note marginale). Cela est si vrai que le projet proposé par des hommes célèbres de faire les inscriptions en langue vulgaire, a porté

*Licebit
signatum
PRÆSEN-
TE NOTA
procudere
nomen.
Hor. A. P.*

précisément sur ce que le peuple les entendoit plus généralement, & que cette raison eût paru décisive, même aux adversaires du projet, si le génie propre du latin, & sur-tout son universalité & son immutabilité, ne le maintenoit dans l'antique possession de parler sur les monumens *. Mais quel est le peuple qui n'entende pas au moins le mot *Leopoldo*, & qui ne puisse s'informer de ce que signifie le mot *Divo* qui le devance d'une manière insolite & aujourd'hui si neuve ?

Après que mon correspondant aura apprécié les raisonnemens contenus dans sa lettre, il lui sera aisé d'apprécier les honnêtetés dont il les affaiblit. Où en sommes-nous, si pour être d'un avis différent sur un mot latin, & avoir souverainement raison, on est accusé d'être régi par l'esprit de parti ou d'ignorance, & même tout à la fois par l'un & par l'autre, & cela au jugement des plus clairvoyans ? Dieu nous garde de ces *Videntes* là ! Il ne tient à rien qu'ils ne décident la chose par la loi martiale. Effectivement, esprit de parti, esprit de faction, ne sont pas des choses bien disparates : or les factieux sont dans le cas du *Standrecht*. Malheur à ceux qui ont affaire à des grammairiens de cette force ! Cependant je veux bien continuer à guerroyer avec celui-ci ; mais une chose indispensable, c'est qu'il mette son nom, comme je mets le mien.

F. X. de Feller.

* Voyez sur cet objet les Journ. du 15 Sept. 1784, p. 95. — 1 Mars 1787, p. 389. — *Dict. Hist.* art. BAT-TEUX.

NOUVELLES DIVERSES.

On mande de Stockholm, que le système de la cour est entièrement changé, non-seulement quant à la politique, mais quant à l'administration intérieure. M^{rs}. d'Armfeld & de Taube, deux favoris du feu roi, viennent d'éprouver une disgrâce éclatante, & quittent même la Suede pour voyager en Europe. Le déplacement des prisonniers d'état à Fréderichshoff, & la suspension indéfinie de la décision finale sur leur sort, sont d'un bon augure pour ces illustres criminels, & l'on croit ici assez généralement, que la clémence du duc régent leur épargnera la peine de mort & les confina dans une prison, plus ou moins longue. — Les apparences de quelques brouilleries entre les Russes & les Turcs semblent ranimer un peu le courage des Polonois, qui espèrent encore en quelques autres évènements couverts jusqu'ici du voile des intrigues & des négociations. — Paul Jones, fameux marin qui a tant fait parler de lui durant la guerre de l'Angleterre avec ses Colonies, est mort à Paris, le 18 Juillet. Une députation de l'assemblée-nationale accompagnera le convoi de ce marin. — On écrit de Francfort en date du 22 Juillet : „ Aujourd'hui à „ 9 heures, nous avons revu L. M. I. traverser cette ville, avec S. A. R. l'archiduc Joseph, faisant route de Mayence à „ Prague „. — On apprend de Coblenz, que le roi de Prusse y est arrivé le 22 Juillet, & que les opérations des armées combinées ne tarderont pas d'avoir lieu.

Je suis fâché de ne pouvoir donner les renseignements demandés touchant l'ouvrage *Sur l'Apocalypse*, dont il est parlé dans le Journal du 1 Avril 1789, p. 504. Comme il est imprimé depuis 1776, il présente des vues vraiment remarquables par les événemens qui ont suivi & qui vont suivre encore. C'est l'auteur (M. Bertau, prêtre François) qui m'a remis l'exemplaire d'après lequel j'en ai fait l'annonce : mais je ne fais ce que j'en ai fait, & j'ignore où l'on peut s'en procurer aujourd'hui. Il ne paroît pas qu'il ait été imprimé à Cologne, quoique le titre le porte. Si quelqu'un peut m'instruire là-dessus, je m'empresserai à satisfaire ceux qui se sont adressés à moi à ce sujet.

L'annonce d'une contrefaçon projetée de ce Journal ne m'effraie en aucune façon : d'abord parce que je n'y ai aucun intérêt; ensuite par la raison suivante. Ou la contrefaçon fera mutilée, corrompue, mal exécutée, & tombera d'elle-même; ou bien elle sera fidelle & d'une belle & exacte impression, & alors je me réjouirai du succès qu'elle aura. Quant à la liberté des postes, & la circulation autorisée dans quelques provinces, qu'on me promet à certaines conditions qui ne sont pas de mon ressort; comme l'imprimeur m'assure qu'il n'a pas besoin de ces avantages, & qu'il est le seul qui ait à parler dans cette cause, je dois naturellement me taire après son avis. — Les plaintes touchant la non livraison du 1 Juin sont mal fondées; ni l'imprimeur ni moi ne pouvant être responsables d'un enlèvement imprévu & impossible de prévoir, fait par les commis des douanes. On ne tardera pas d'ailleurs de le réimprimer & de le fournir à tous les souscripteurs.

Le 5^e. tome du *Dictionnaire Historique* se distribue depuis quelques jours. Il finit avec la lettre L,

& contient 600 pages. J'ai mieux aimé mettre quelque inégalité dans les volumes, que de diviser la même lettre, ce qui est extrêmement incommode. J'espère que mes lecteurs continueront d'être contents. Quant aux souscripteurs de la première édition qui se plaignent de la grande différence qu'il y a entre celle-là & la seconde, ils sont priés de considérer que quelque attention qu'on donne à un ouvrage, il est toujours susceptible de perfection, & que cette vérité est particulièrement sensible à l'égard d'un *Dictionnaire Historique*, dont il est impossible de saisir d'abord toutes les parties avec une exactitude égale. Ajoutons les changemens que les circonstances ont produits dans ma manière d'être, & qui me réduisant dans une solitude parfaite en pays étranger, ont renforcé & développé bien des réflexions qu'une existence trop partagée, un travail trop pressé, trop exigé, avoient naturellement laissé échapper. Enfin les événemens ont donné de l'intérêt & de l'importance à bien des matières, qu'on étoit auparavant fondé à traiter légèrement, parce que l'esprit rongeur du siècle les avoit jusques-là respectées ; ces matières, aujourd'hui en grand nombre & très-variées, discutées à proportion du danger qui les menaçoient de la part des erreurs dominantes, ont donné sans doute un nouvel intérêt, peut-être très-marqué, à la nouvelle édition : mais il n'en peut résulter aucun reproche à l'égard de la première, où les mêmes circonstances n'existoient pas encore, du moins dans toute leur étendue. Du reste, les possesseurs de la première édition seront dédommés, au moins en partie, de cette différence, par le *Supplément* qui leur donnera non-seulement tous les articles des hommes célèbres morts depuis la première édition, mais encore ceux qui y auront été omis, ou qui auront été essentiellement changés dans la nouvelle. — On trouvera peut-être, & déjà on m'en a fait le reproche, que sur certaines matières je m'étends

plus qu'il ne convient à un Dictionnaire Historique, que par-là il devient quelquefois critique & polémique. J'avoue que l'observation est fondée, & les mécontents trouvent ici en moi *contentem reum* : mais j'ai préféré ce blâme au chagrin de laisser échapper l'occasion d'insister sur des vérités importantes, particulièrement attaquées dans ces tems de subversion. J'avois devant les yeux la politique des philosophes qui dans leurs ouvrages quelconques, même de géométrie & de grammaire, ne manquent point d'insérer, sans nuance & sans à-propos, des diatribes contre le Christianisme. J'ai au moins observé, en sens contraire, une marche plus naturelle, & consulté l'intimité des rapports. J'avois encore dans l'esprit une maxime propre à alléger mon délit ; & qui m'est particulièrement chère à raison du grand homme dont je la tiens : *Quid enim ? dum omni modo, sive per occasionem, sive per veritatem, Christus annuntietur.* Phil. 1.



Le mouton est le mot de la dernière charade.

LES rayons du soleil me donnent la naissance
 Dans l'humble pauvreté des champs,
 Et mon trépas sert l'opulence :
 J'occupe les artisans,
 Et j'amuse les enfans.

Réservé par mon sort à la magnificence,
 Je suis pourtant frugal, & ne ruine pas
 Ceux qui me donnent mes repas :
 On me voit lentement marcher dans ma jeunesse,
 Et je vole dans la vieillesse.



Dans le dernier Journal, pag. 465, l. 2 de la note, effacez la virgule après professant. — *ibid*, l. 3, s'annoncent, lisez s'annonçant. — p. 479, l. 10, faire l'usage, lisez faire usage.

L'édition de l'*Instruction aux Catholiques*, annoncée ci-dessus, p. 483, a été d'abord épuisée : il en paroît une de Paris beaucoup plus soignée. On la trouve à Liege, chez J. J. Tutot ; à Bruxelles, chez Le Charlier, & chez les principaux libraires des Pays-Bas.

T A B L E.

POLOGNE	(Varsovie.	513
ESPAGNE	(Madrid.	516
SUEDE	(Stockholm.	517
ITALIE	(Rome.	518
DANEMARCK	(Copenhagen.	519
ANGLETERRE	(Londres.	524
ALLEMAGNE	{ Vienne.	527
	{ Francfort.	529
	{ Coblentz.	530
FRANCE	(Paris.	<i>ibid.</i>
PAYS-BAS	(Bruxelles.	550
NOUVELLES DIVERSES.		556

